

Trois jumelles naissent samedi à Saint-Jude

Mme Albert Pelletier, née Jeanne Berthiaume, de Saint-Jude, a mis au monde samedi, 2 octobre, trois fillettes, qui reurent respectivement les noms de Marie-Claire-Madeleine, Marie-Antoinette-Jacqueline, et Marie-Amanda-Huguette. Les trois enfants furent baptisées par M. l'abbé Edmour Saint-Pierre, curé de Saint-Jude. Les parrains et marraines furent: pour la première des jumelles, François

Berthiaume et Clara Rainville, grands parents maternels; pour la seconde, Côme Pelletier et Clarinda Choquette, grands parents paternels; pour la troisième, Albert Pelletier et Amanda Lamoureux, grand oncle et grand tante. La seconde des fillettes est morte peu après avoir été baptisée. Les parents des jumelles sont des nouveaux mariés d'un an environ.

Beau congrès diocésain de l'Union C. des Cultivateurs

Le congrès a eu lieu lundi à Saint-Hyacinthe. — M. Laurent Barré et l'unification des sociétés agricoles. — M. Abel Marion traite des cooperatives centralisées.

S.E. Mgr J.-A. DESMARAIS

Le congrès diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs de Saint-Hyacinthe, s'est tenu lundi dans notre ville, sous la présidence de M. Josaphat Casson, président de l'U.C.C., diocésain, de Roxton Falls. La journée s'est commencée par une messe à la cathédrale; M. l'abbé Edouard Robidou officia, et M. l'abbé Anselme Longpré, prononça le sermon de circonstance. Les différentes séances d'études se sont tenues dans la salle de théâtre du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, et les conférenciers furent MM. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative, de l'Ange-Gardien de Rouville; Thuribe Belzile, chef de la propagande de l'U.C.C.; Abel Ma-

riou, président général de l'U.C.C.; Alfred Larivière, de Richelieu; Henri Bois, de Québec.

M. L. Barré

M. Barré traite de l'Unification des Sociétés agricoles. Ce serait l'idéal, dit M. Barré, s'il était possible de fondre en une seule toutes les sociétés agricoles de notre province. On voit tout de suite les avantages: une seule association, un seul conseil de direction, une seule caisse, une seule administration, une contribution unique. Malheureusement, tous les rêves dans ce sens sont utopiques. Il serait cependant possible d'améliorer les conditions existantes chez nous, au point de vue association agricole. On pourrait réduire le nombre de nos associations, simplifier les rouages, fusionner certains groupements. Certains prétendent qu'il faudrait une loi pour donner à l'U.C.C. son existence légale. Cela ne comporte pas d'inconvénients de fonds, mais cela n'implique pas non plus de nécessité. L'Union a vécu jusqu'ici, elle a grandi, elle a fait un bien immense. Et cela, d'abord, parce qu'elle était libre, fondée sur l'honnêteté. On se rappelle qu'à la dernière session certain projet de loi, soumis à la dernière minute, avait trait à l'Union des Cultivateurs. Il y eut des protestations et le projet n'alla pas plus loin qu'à la porte du Parlement. Il y eut la prière du député de Rouville, qui supplia presque à genoux le ministre de l'Agriculture de ne pas imposer la discussion d'une aussi grave affaire, aux dernières heures d'une session longue et souvent orageuse. Le projet comportait des risques graves. Entre autres choses, il mettait sur le même pied que les cultivateurs nombreux de gens qui ont des intérêts différents. Ainsi tous les citoyens vivant à la campagne et les personnes qui, au cours de leur vie, firent de la culture pendant au moins un an. C'était ouvrir la porte à tous les abus possibles et impossibles, en permettant l'intrusion de personnes qui, souvent, ont des intérêts contraires à ceux des travailleurs de la terre.

Liberté d'association

Les cultivateurs, à l'égal des autres citoyens, doivent avoir la liberté d'association. Le projet comportait encore l'abrogation des lois des cercles agricoles, sociétés d'agriculture, etc. Tous ces groupements ne pourraient disparaître sans inconvénients. Il n'est pas certain que le travail fait par eux jusqu'ici pourrait être par l'U.C.C. La question si délicate des octrois gouvernementaux, la dualité d'origine et de langue, de culte chrétien, dans notre province, sont aussi des raisons qui militent contre l'unification des associations agricoles. L'U.C.C., doit vivre et elle doit rester libre. Elle ne (suite en dernière page)

S. E. Mgr DECELLES À GRANBY



Dignitaires à La Présentation: (de gauche à droite), première rangée: M. Jos. Provost, épouse de maire de La Présentation; Mme Eménil Masson, gagnante du deuxième prix (\$250); M. Jeanne Gagnon-Lemieux, gagnante du premier prix (\$1000); M. Damien Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative; M. l'abbé Paul-Émile Noiset, curé de La Présentation; M. l'abbé A. Desmarais, curé de Saint-Clothilde de Hoston; M. T. Adélaïde Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes. En arrière, M. Jos. Provost, maire de La Présentation; M. Eménil Masson, M. Josaphat Lemieux, M. Léon Lorrain, directeur de la publicité à la Banque Canadienne Nationale et membre du jury; M. Robert Raymond, rédacteur, et Roland Charrette, directeur de la Circulation du "Bulletin des Agriculteurs."

Il y traite du problème social, à la Journée syndicale, dimanche

Plus de 600 personnes prennent part au ralliement ouvrier. — Présidence de M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C. — Quand les questions économiques ont un côté moral et spirituel.

Plus de 600 personnes ont participé dimanche dernier à la Journée syndicale de Granby. A la messe spéciale du matin, à l'église Notre-Dame, S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, prononça le sermon de circonstance. Une séance d'étude, présidée par M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, s'est tenue à deux heures. Outre M. Charpentier, les orateurs de la journée furent MM. Albert Côté, président, Fédération C. N. Textile; Osias Filion, président, Fédération C. N. Bâtiment; J.-B. Delisle, secrétaire, Fédération C. N. Bâtiment; Albany Blanchard, président conseil central de Saint-Hyacinthe; O. D. Paulhus, inspecteur, comité conjoint, Sherbrooke; G. A. Gagnon, agent d'affaires de l'imprimerie, Montréal; Horace Boivin, Hector Choquette, député à l'Assemblée législative; M. l'abbé Camirand Sherbrooke; M. Irénée Bédard, président S. C. N. du Textile, Granby; M. l'abbé Armand Desnoyers, aumônier des Syndicats, de Granby.

reste dans la paix de la conscience et non dans le luxe et les plaisirs. Il y a deux habitudes qui viennent en contradiction avec l'esprit chrétien: la tendance à mettre les biens temporels au-dessus de tout, et la soif insatiable de richesses et des biens temporels. Ces habitudes nous les rencontrons chez les riches, et quand le parle ainsi, tout comme lorsque je parlerai des ouvriers, je tiens compte qu'il y a toujours des exceptions aux règles générales.

Les ouvriers

"Que reproche-t-on aux ouvriers? Trois choses surtout, la malhonnêteté, le libertinage et l'imprévoyance. Des employés malhonnêtes, il y en a malheureusement, car il y a cent façons de voler l'employeur, surtout si l'employeur est le gouvernement ou la municipalité. Or ce n'est pas parce que l'employeur est riche que l'ouvrier aura le droit d'être malhonnête. Et si l'employeur lui-même était malhonnête, cela ne serait pas non plus une raison pour que l'employé puisse voler. De l'autre côté, chacun portera ses propres responsabilités."

Le libertinage

"On accuse encore les ouvriers de tolérer le libertinage dans les usines. Et nous savons des cas où des jeunes filles qui veulent rester bonnes et honnêtes, sont ridiculisées par leurs compagnes qui se chargent même de les "dénialiser" au besoin. Et nous savons des cas aussi, où, si un ouvrier veut se révolter contre cet état de chose, c'est sa position qui est en jeu. C'est effrayant, dit le pape lui-même, quand l'on songe aux dangers auxquels les jeunes filles sont exposées parfois! Pourquoi alors, les prêtres ne s'élèvent-ils pas contre ces situations concernant la morale et qui, pourtant, sont intimement liées à la question économique. Ici enca, patrons et ouvriers ont des devoirs à remplir.

"L'imprévoyance est un autre défaut dont on accuse nos ouvriers, et malheureusement, c'est trop vrai. C'est le plus petit nombre qui économise. Et lorsqu'on fait reproche à un ouvrier de trop dépenser, de gaspiller, il nous fait souvent la réponse qu'il a le droit comme les riches de vivre. C'est là des principes dangereux. C'est le même argument de tout à l'heure qui revient. Si les riches gaspillent, ils en répondront. L'ouvrier a des obligations qu'il peut rencontrer plus difficilement que les riches, mais il doit les rencontrer quand même; c'est la subsistance de la famille, des dettes, etc.

Où l'on gaspille

"Dans une manufacture où travaillent 600 employés, une enquête a démontré que l'épargne recevait seulement 7 pour cent de l'argent payé en salaires dans chaque famille. Or ces ouvriers gagnent en moyenne de \$20 à \$25 par semaine. Il va sans dire que la plupart de ces ouvriers sont endettés. Des révélations comme celles-ci sont de nature à décourager les patrons.

"D'où viennent tous ces désordres? De deux choses: on manque d'esprit religieux et de renoncement; l'éducation n'est pas à base de sacrifice mais de satisfaction. La deuxième cause, on la trouve dans la poursuite du bonheur. Le bonheur est un bien relatif et subjectif; il nous échappe parce que nous le mettons là où il n'est pas.

"En cette Journée syndicale, demandons à la Providence la lumière qui nous fera comprendre ces choses et le courage de les mettre en pratique; c'est tout cela qui fera la force de nos groupes ouvriers."

Documents pontificaux

"Les documents pontificaux qui traitent de la vie économique ne sont pas toujours utilisés avec la largeur de vue qu'ils méritent. Si les ouvriers ne prennent pas la peine de les lire, ils croient souvent que ces documents réclament des augmentations de salaires pour eux et des baisses de dividendes pour les patrons. Or les papes demandent bien autre chose. Et après avoir proclamé l'association professionnelle et tout ce qui en découle, les papes font appel à une complète rénovation de l'esprit chrétien qu'ont trop souvent perdu ceux-là mêmes qui s'occupent de ces questions. Le catholique doit prendre tout le document, et non pas une partie seulement. Lorsque le pape s'est élevé contre certaines associations ou groupes, il visait surtout ceux de l'Europe, mais l'esprit chrétien diminue peu à peu chez nous pour faire place à un esprit plus ou moins dangereux, et c'est tel même que c'est que l'on croyait avoir été pour d'autres peut fort bien s'appliquer pour nous.

La journée catholique diocésaine

Mlle DESMARAIS, DE S.-PIE, MEURT LE 2 A L'HOPITAL

Elle était la soeur de M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de Saint-Pie. — Elle laisse trois frères et deux soeurs. — Funérailles lundi matin.

Mlle Léa Desmarais, de Saint-Pie-de-Bagot, est décédée samedi dernier à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 55 ans. La défunte était la soeur de M. le chanoine P.-N. Desmarais, ancien curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, présentement curé de Saint-Pie-de-Bagot. Elle était née à Saint-Dominique, comté de Bagot, le 10 juillet 1882, fille d'Albert Desmarais et d'Adeline Racicot. Outre son frère, M. le chanoine Desmarais, elle laisse deux autres frères, Louis, de Montréal, et Ernest, Sorel; deux soeurs, la R. Soeur Blandine, de l'Hospice du Sacré-Coeur, Sherbrooke, et Mlle Eva Desmarais, de Saint-Pie.

Les funérailles ont eu lieu lundi, 4 octobre, à Saint-Pie. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le service funéraire chanté par M. le chanoine Desmarais, assisté de MM. les abbés Arthur Cordeau et François Morin, de Saint-Pie, comme diacre et sous-diacre. On remarqua au chœur M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de cette ville; M. le chanoine Napoléon Delorme, directeur du Grand Séminaire; M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché; MM. les abbés Victor Quintal, chancelier du diocèse; Rosario Martin, du Séminaire; J.-L.-A. Charbonneau, curé de Saint-Dominique; Donat Cournoyer, aumônier du monastère du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe; Euclide Théberge, curé à Roxton Falls; Joseph Bourgeault, vicaire à Roxton Falls; Georges Cabana, professeur au Grand Séminaire; P.-E. Chagnon, vicaire à la cathédrale; Arthur Cordeau, Armand Gingras et François Morin, de Saint-Pie. Dans la nef de nombreux parents et amis, les religieuses du couvent, les Frères de l'Académie du Sacré-Coeur de Saint-Pie. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Pie.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Le R. F. Edmond provincial

Le R. Frère Edmond, des Frères du Sacré-Coeur, directeur du Collège Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, a été nommé provincial des Frères du Sacré-Coeur pour la province de Saint-Hyacinthe. Il remplace comme tel le R. Frère Lucius, dont le mandat est expiré. Ce dernier remplace le R. Frère Edmond à la direction du collège de notre ville.

CLASSIFICATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Cette classification sera entreprise incessamment dans notre région, par la Société d'Histoire Régionale. — Dernière séance du comité de régie de la Société.

L'assemblée régulière d'octobre, du comité de régie de la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe, s'est tenue lundi au Séminaire, sous la présidence de M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, président actif de la Société. Il a été décidé d'adopter la devise soumise par M. Archambault: *Colligite spicas, Glanez les épis*, et M. Ozias Leclerc, artiste-peintre de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, a annoncé qu'il achevait son travail sur le blason. Il a été aussi décidé qu'une section du musée du Séminaire sera consacrée à l'histoire régionale. Dès qu'il sera jugé opportun, la Société procédera à la classification des monuments et sites historiques de la région. M. le chanoine J.-B.-A. Allaire, historien du clergé canadien, a remis à la Société le manuscrit original de son *Histoire de Marieville*, ainsi que des coupures de journal reproduisant cet ouvrage. On étudiera prochainement un programme possible de conférences publiques sur la région de Saint-Hyacinthe, son histoire, ses moeurs. Désormais, à chaque séance du comité de régie, un conférencier se fera entendre. Le premier sera M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre, qui communiquera à ses confrères quelques notes inédites sur messire Angroine Girouard, ancien curé de Saint-Hyacinthe, fondateur du Séminaire de cette ville.

Médaille du couronnement
Le Dr Liboire Beauregard, maire de Saint-Jude et préfet du comté de Saint-Hyacinthe, vient de recevoir du ministère de la Défense nationale, Ottawa, la médaille dite du Couronnement.

Elle aura lieu à S.-Hyacinthe dimanche, 10 oct.

Sous le haut patronage de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse.

Dimanche prochain, 10 octobre, se tiendra à Saint-Hyacinthe la grande Journée catholique diocésaine, organisée par la Ligue des Anciens retraitants de cette ville. Elle sera sous le haut patronage de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles. On est à mettre la dernière main aux préparatifs de cette fête religieuse, qui promet d'être aussi intéressante qu'instructive. Des conférenciers d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe, de Sorel, de Granby et de Beloeil, étudieront divers aspects du grand thème suivant: *La Christianisation de nos milieux et les retraites fermées*. L'an dernier, quelque 1.600 personnes ont assisté à la journée catholique, et l'on s'attend cette année à une affluence aussi considérable, sinon plus. La cérémonie religieuse du matin aura lieu dans le sous-sol de la cathédrale, pendant que les diverses séances d'études se tiendront dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Les séances d'étude sont réservées aux anciens retraitants et à leurs hôtes d'honneur. D'autre part le grand public, hommes et jeunes gens, dames et demoiselles, est cordialement invité à la conférence du soir, à 8 heures. Le R.P. Georges-H. Lévesque, O.P., y traitera du sujet suivant: *Pour une économie plus chrétienne*. Ceux qui ont entendu le Père Lévesque dans sa conférence sur le communisme, il y a quelques années, ne l'ont pas oublié. Ils voudront sûrement l'entendre de nouveau. En plus de la conférence du Père Lévesque, le programme de la soirée comporte une comédie-surprise qu'interpréteront quelques artistes de notre ville.

M. OSCAR BOISVERT DELEGUE A N. YORK

M. Oscar Boisvert, B.S.A., M.Sc., professeur à l'École de Laiterie de la province, sise à Saint-Hyacinthe, est parti ces jours derniers pour New York, où il assistera au congrès de l'American Public Health Association, à titre de délégué canadien à un comité du lait et des produits laitiers, formé en vue d'étudier les problèmes sanitaires connexes à l'industrie laitière. Mme Boisvert accompagne son mari dans son voyage.

Un cultivateur se tue à S.-Pie

M. Charles-Émile Piché, cultivateur dans le rang double de Saint-Pie, (Bagot), dans la direction de Saint-Césaire de Rouville, a été tué jeudi avant-midi pendant qu'il battait au moulin. Un faux mouvement l'amena à se prendre un membre dans une courroie de la machine et la mort fut presque instantanée. Le défunt, fils de feu Alexis Piché, était âgé d'environ 40 ans. Outre son épouse, née Clémentine Languevin, il laisse plusieurs enfants.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE A S.-CESAIRE

Une fabrique de chaussures qui emploiera une centaine de personnes, hommes et femmes, ouvrira bientôt ses portes. — Capital autorisé de \$100.000.

Le joli village de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville, s'enorgueillira bientôt d'une nouvelle industrie, la fabrique de chaussures Rouville Limitée, compagnie formée récemment, au capital autorisé de \$100.000. M. Henri-Charles Tétreault est président, et M. E. Henri Dubois, gérant. Les autres directeurs de la compagnie sont MM. Henri Grisé, J.-Léo Gagnon, Joseph Monty, Delphis Messier, P.-L.-Fortunat Noiset, notaire, et Jean Larose. Le contrat pour la construction de l'usine destinée à la compagnie a été accordé à la maison Ducharme et Frère, de Saint-Césaire. On croit que l'usine sera en mesure d'ouvrir ses portes au début de novembre. Elle emploiera plus de cent personnes, hommes et femmes, et la population envisage comme une véritable aubaine son installation. Car le village de Saint-Césaire, comme tant d'autres dans notre province, n'est pas gâté par l'activité industriel-

PAGE FÉMININE

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Pourriez-vous me dire l'endroit où je pourrais me procurer "Valse éternelle" que chantait Jean Servais dans le film du même nom et aussi la chanson d'Harry Baur dans le film "Un grand amour de Beethoven". Jeanne.

Réponse: Ecrivez au gérant de la maison Archambault, marchands de musique en feuilles, rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

Question: Vous m'obligeriez beaucoup en me disant si le rince-cheveux fait dommage à ceux-ci. J'ai des cheveux qui bouclent naturellement. Ils sont bruns à reflets roux et j'emploie un rince cheveux pour accentuer ceux-ci. Marielle.

Réponse: Tout dépend de la formule de ce rince-cheveux. Vous ne me mentionnez le nom d'aucune marque. En général, non. Si vous voyez que vos cheveux ont l'air secs, donnez-leur un traitement à l'huile à toutes les semaines, durant un mois.

Question: Pourriez-vous m'indiquer un procédé pour faire disparaître des petites taches jaunes qui ressemblent à des roussesures que j'ai dans la figure? M. G.

Réponse: Plusieurs fois par jour, appliquez sur votre figure un liquide moitié peroxide et moitié jus de citron. Laissez sécher. Puis, rincez à grande eau froide. Au bout d'un mois de ce traitement journalier (vous aurez eu soin d'appliquer un peu de crème de beauté sur votre

peau après le traitement) si vous ne constatez aucun résultat, il faudrait peut-être voir une experte en "peeling". Je vous envoie le nom de l'une d'elles. Mais cette méthode est coûteuse.

Question: J'ai de bien vilains doigts de pieds. Ils sont bossus comme si j'avais des cors et cependant, je n'en ai pas. Y aurait-il quelque chose à faire pour les améliorer? Mlle M.

Réponse: Des massages rémédieront à cet état de vos pieds. Il faudrait consulter un bon pédicure, vous acheter des souliers médicaux qui ont tendance à corriger les défauts des pieds et faire de la gymnastique des orteils. De dix à vingt fois de suite, élevez-vous sur la pointe des pieds et redescendez. Faites cet exercice pieds nus et plusieurs fois par jour. De nouveau, je recommande ce massage.

Question: Chère Tante Odile, j'aimerais bien avoir un ami. Si je correspondais avec quelqu'un, cela passerait le temps. J'ai les cheveux noirs, assez jolie, instruite, et distinguée. J'ai 23 ans et je mesure 5 pieds et 3 pouces. Voulez-vous m'aider? Feuille d'automne.

Réponse: Y a-t-il, parmi mes lecteurs, un monsieur qui aimerait correspondre avec cette demoiselle? Si oui, envoyez-moi votre nom ainsi qu'une enveloppe timbrée, je vous ferai parvenir le nom et l'adresse de Feuille d'automne. Et maintenant ma petite amie au cœur fidèle qui ne devrait pas s'affli-

ger, envoyez-moi également votre nom et votre adresse sur une enveloppe timbrée et je pourrai vous donner des nouvelles, si des correspondants vous arrivent. Ne désespérez pas. Et vous n'avez pas raison de vous ennuyer. Lisez des livres et des revues instructives, faites de jolis ouvrages de fantaisie, faites de l'exercice, de longues marches, etc., Continuez de vous instruire et après un mois de ce régime, venez me donner de vos nouvelles. Je vous assure que vous ne signerez plus "Un cœur fidèle autant qu'affligé".

Question: Pourriez-vous me dire le nom d'un bon professeur de natation? Je veux nager.

Réponse: Je vous envoie des noms de personnes consciencieuses.

Question: Je vous envoie un patron de robe que je voudrais faire moi-même en laine. J'ai du matériel imprimé en soie brune et du matériel uni bleu marine. Lequel choisiriez-vous? Charmaine.

Réponse: Le matériel de laine uni et foncé. Le ceinturon "gypsy" sera ainsi plus en valeur que sur un matériel imprimé et voyant.

Question: Auriez-vous l'obligeance de me dire mon caractère par mon écriture s'il vous plaît? Mimi la couturière.

Réponse: Avez-vous déjà entendu la Bohème pour adopter ce pseudo? Voici quelques traits caractéristiques passionnés, voire sentimentaux. Hélas! que d'inconstance! Goûts esthétiques et élevés. Et voilà. Les plus longues graphologies coûtent 25 et 50 sous.

Ecrivez à Tante Odile et demandez-lui le conseil qui vous manque. Elle vous répondra à titre gratuit.

Tante ODILE

STE-HÉLÈNE

—M. Z. Sawyer et sa fille Mlle Marie-Eveline ainsi que M. et Mme Z. Roy et leur fils Gérard de Saint-Hyacinthe sont allés récemment à Drummondville, chez MM. Isidore et Hervé Dionne, Roméo Ferland et William Menoche.

—Mlle Cécile Marcil est allée passer quelques mois à Waterbury.

—Mme Norbert Gaudette est partie la semaine dernière pour aller demeurer à St-Hyacinthe chez sa fille Mlle Isidore Messier.

—Mercredi le 1 septembre en l'église Notre-Dame de Montréal a eu lieu le mariage de M. Jean-Paul Marcil de Waterbury, fils de M. Louis Marcil de notre paroisse, avec Mlle Juliette Proulx, fille de Mme Paul Proulx aussi de notre paroisse.

De retour de leur voyage de noces il y eut réception le samedi soir chez Mme Proulx mère de la mariée. Une adresse leur fut lue par la petite sœur du marié Georgette Marcil; une gerbe de fleurs fut présentée par leur nièce Georgette Guertin de Waterbury et une bourse de \$95.00 a été présentée par leur nièce Lucille Poitras, de Ste-Hélène. Etaient présents Mme Proulx et ses fils Aram et Joseph ses filles et gendres M. et Mme Raoul Poitras, M. et Mme Brosseau Goulet, Mlle Alice Proulx de Saint-Hyacinthe et son ami M. Plamondon de Ste-

MONT ST-GRÉGOIRE

Le 28 septembre, étaient célébrées les funérailles de M. Lucien Monast, fils de M. Joseph Monast, décédé après une opération chirurgicale, à l'âge de 32 ans. La levée du corps fut faite par M. le curé Lafleur qui officiait au service, assisté des RR.

MM. N. Lévesque et W. Langelier. L'orphéon de St-Jean, dirigé par M. L.O. Perrier, exécuta la messe de Yon et une partie de Pérosi. Mme A. Quintin était à l'orgue. Le regretté défunt laisse son père et sa mère; cinq sœurs et six frères.

—M. Maurice St-Pierre de Farnham conduisit ces jours derniers à l'autel Mlle Yvette Cadieux, fille de M. S. Cadieux de Versailles.

—M. Richard Bersani a vu l'un de ses poulaillers détruit par un incendie avec plusieurs centaines de poulets qui s'y trouvaient.

JEUNES MAMANS

Ne faites pas d'expériences avec les rhumes de vos enfants... Employez ce traitement externe qui a fait ses preuves. Pas de drogues! Frottez la gorge et la poitrine avec du



DEMONTRÉ PAR 2 GÉNÉRATIONS

VIANDES FUMÉES



deHOVEY JAMBONS

"L'Orgueil des Cantons de l'Est"
Les jambons de Hovey n'ont pas besoin de bouillir préalablement ils sont PRÊTS À METTRE AU FOUR. Et vous en aimerez la tendreté délicate et la vraie saveur de fumée provenant de FEU DE BOIS!
Demandez aussi les "Picnics", "Cottage Rolls" et les Jambons tout cuits de HOVEY
CHEZ VOI' RE MARCHAND
HOVEY PACKING CO. Ltd.
SHERBR OKE, P. Q.

PETITES ANNONCES

De \$5.00 à \$12.00

Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

LOGEMENT A LOUER.— 5 pièces, avec solarium, chambre de bain, garde-manger, eau chaude, etc. Possession immédiate, 8, rue Dessaulles. Jno

AGENTS, CARTES DE NOËL.— Toute personne cherchant une ligne de marchandises qui se vendent rapidement, fera bien de nous voir ou de nous écrire. Nos cartes de Noël, à cause de leur diversité et de leur riche apparence, plaisent à tous. A cause de leurs bas prix, elles sont à la portée de toutes les bourses. S'ad. à Master Kraft, Limited, 401, Edifice Confédération, Montréal. 15oct

A VENDRE.— 2 terrains, nos 237 et 238, au coin des rues Turcot et Bernier.

S'ad. à H. Héroux, 265, rue Cascades.

PERDU.— Crayon de mine automatique perdu sur la rue Girouard. Prière de remettre au bureau du Courrier.

\$550.00

LAC BLANC, près de Nominique, Co. Labelle, maison 2 étages, hiver et été, face au lac avec grand terrain, à vendre à \$550.00. Endroit idéal pour club ou maison de repos. Chasse, pêche, etc. S'ad. à Edmond Désaulniers, Lac Blanc, Co. Labelle ou au Courrier.

PART d'associé dans hôtel, à échanger pour propriété. S'adresser au no 4, rue St-François, S-Hyacinthe. Jno.

FILLE d'âge moyen, sage, honnête, distinguée, de bonne apparence, désire emploi dans bureau de médecin, dentiste, hôtel, restaurant ou comme téléphoniste. Pourrait donner références. S'adresser au Courrier, ou Tél. L20, St-Hilaire.

A VENDRE.— Montre de poche pour homme, ainsi que paletots pour homme. S'adresser à Mme Plamondon, Hôtel-Dieu. If

A LOUER: deux pièces et salle de bain, chauffées, éclairées. Frigidaires, eau chaude à l'année; \$4.50 par semaine. S'ad. à 38, rue Mondor, Tél. 566.

CHAMBRES à louer, meublées ou non. Peuvent être visitées n'importe quand. S'ad. à 115, rue Laframboise, au deuxième.

VENEZ SANS RENDEZ-VOUS AU SALON LEA

Permanents sans fils, à la vapeur, crenelonné, etc. Régulier \$4.50, pour \$2.50 pour UN MOIS SEULEMENT. 47, rue St-François Place du Marché

PEINTURE, TAPISSERIE, MACHINE A SABLER

Bouchard & Frère Peintres décorateurs 40, rue Héloïse Tél. 595W

Tél. 775 Soir, 918

J. ERNEST ST-ONGE Entrepreneur-électricien Brûleurs à l'huile Timken 248 Cascades St-Hyacinthe

85, RUE MONDOR SAINT-HYACINTHE

Dr Guy Pothier MÉDECIN

Bureau, 81
Tél. Résidence, 320
Le soir, après 9 hres, 320

(6 AOÛT 1938)

FORD HOTELS

Chambres l'Hôtel le plus économique, 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hôtels à

HOTELS

Moderno à l'épreuve du feu. Location très favorable \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radis dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Elm

TORONTO-MONTREAL

L'événement de l'année est certainement notre grande vente de meubles et d'articles de ménage

Le plus nouveau des plus beaux poêles!

Le nouveau poêle aux lignes modernes possède un grand nombre d'améliorations

Nous vous conseillons de le voir avant de faire l'échange de votre vieux poêle

BARRMORE Guaranteed RUGS

Extra spécial pour notre Vente d'Automne

Carpettes Axminster 6'9" x 9'... \$16.95

L'occasion inespérée de renouveler une carquette de vivoir, de salle à dîner ou de chambre à coucher. Les divers et jolis dessins modernes facilitent le choix d'une et même de deux de ces carquettes. Dimensions pratiques.

TAPIS D'ESCALIER AXMINSTER

22 pouces de largeur... \$1.59 la verge

27 pouces de largeur... \$1.89 la verge

Spécial

Pour notre vente d'automne seulement. Mobiliers de salle à déjeuner 6 morceaux très belle valeur.

Au prix spécial de **\$29.**

Nouveau mobilier de Salle à déjeuner Art Moderne qui donnera une belle apparence à votre cuisine. 6 meubles comprenant Buffet, Table et 4 chaises. Au prix de **\$69.**

TRÈS SPECIAL — Lit, Sommier ou Matelas. Chaque article \$4.19. Lit d'acier émaillé brun. Largeur 3'3", 4', 4'6". Sommier spirale fort, résistant. Larg. 3'3", 4', 4'6". Matelas de laine avec bord roulé. Matériel neuf. Largeur 3'3", 4', 4'6".

Chaque article **\$4.19**

Radios Automatic

10 STATIONS EN 10 SECONDES

un bandeau sur les yeux

La Réalisation d'un Rêve en Radio

Le "Radio Automatic" est le triomphe le plus sensationnel des laboratoires techniques canadiens. Un genre tout à fait nouveau de radio que vous n'avez pas à synchroniser du tout! Il est entièrement et absolument automatique. Il ne s'agit pas de "Synchronisation Automatique", de "Synchronisation Électrique", de "Synchronisation Mécanique", ni d'aucune sorte de synchronisation — mais bien d'un "Radio Automatic" 100% offrant à l'usager la réception instantanée de cinq ou dix postes au choix.

Vous ne "synchronisez" pas ces stations. Après que l'appareil est installé chez vous, le système automatique est ajusté aux cinq ou dix stations de votre choix, après quoi il est parfaitement et constamment synchronisé sur ces stations, et il ne vous reste plus qu'à tourner un interrupteur pour recevoir le programme désiré! Le résultat est instantané comme l'action d'une lumière électrique quand vous tournez l'interrupteur. Il n'y a ni bruit, ni délai, ni synchronisation de précision d'aucune sorte.

Demandez à faire l'essai "les yeux fermés"

J. JETTÉ

Marchand de meubles

Coin S.-François et S.-Antoine — Tél. 214

Place du Marché — Saint-Hyacinthe

Ameublement de Studio chromé de trois articles

Vraiment charmant et d'un charme distingué. Divan à ressorts avec coussins à ressorts. Couverture de beau tissu très durable en un splendide dessin.

\$99.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, \$1.50 Etats-Unis, \$2.00
VENDREDI 8 OCTOBRE 1937

Après le référendum

"Le Clairon" publie un tableau d'honneur.— Ceux des citoyens qui ont à coeur l'intérêt vrai de la ville.— Ce qu'ils auraient voulu savoir.— On n'a pas le droit de se montrer imprudent, en face d'une dépense de \$100.000.— Pourquoi certaines personnes ne peuvent exprimer une opinion librement.

"Le Clairon", qui est l'organe officiel de M. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, a publié la semaine dernière en première page, et en tableau, les noms de tous les contribuables-propriétaires qui, les 27 et 28 septembre, ont voté contre le règlement municipal no 510, décrétant la construction d'un stade à Saint-Hyacinthe, au coût de \$100.000. Si son intention était d'humilier ou de jeter le moindre discrédit sur les personnes désignées, il s'est trompé. Son tableau en est un d'honneur. Il souligne qu'un certain nombre d'individus, dans notre ville, ont encore des idées personnelles, et suffisamment de conviction pour les afficher publiquement. Car le vote sur le règlement no 510 était un vote ouvert, et ceux qui s'opposaient au règlement savaient jusqu'à quel point ils s'exposaient à la vindicte éventuelle de quelques uns de nos politiciens. Le tableau du "Clairon" rappelle encore qu'une centaine de citoyens ont à coeur l'intérêt vrai de la ville, et ne sauraient se plaindre à la lancer dans une aventure incertaine. Car il n'est pas assuré que les gouvernements fédéral et provincial contribueront, argent sonnante, à la construction du stade, et certaine clause du règlement prévoit une taxe spéciale annuelle, qui s'ajoutera aux taxes nombreuses déjà existantes, — et dont le taux reste indéterminé.

La plupart de ceux qui ont voté contre le règlement étaient en faveur du stade, dans son principe. Ils trouvaient seulement, — et nous en sommes, — que toute l'affaire était mal présentée, après avoir été bâclée trop rapidement. Ils auraient voulu connaître ce que représenterait la nouvelle taxe, pour l'ensemble des propriétaires. Ils auraient voulu être fixés sur les octrois gouvernementaux. Ils auraient voulu savoir si le stade comportera ou ne comportera pas de glace artificielle, en hiver. Ni M. Bouchard, ni les échevins qui l'appuyaient, n'ont voulu ou n'ont pu faire de précisions sur ces trois points, avant le référendum de la semaine dernière. Aussi ceux qui manifestèrent leur désapprobation étaient-ils parfaitement logiques dans leur attitude. On n'a pas le droit de se montrer imprudent ou irréfléchi en face d'une dépense de \$100.000., surtout quand cette dépense porte sur une population. A tout prendre, la victoire des tenants du stade n'est pas si grande. Sur un total de quelque 900 propriétaires, à peine 386 ont dit leur approbation. Si ceux qui se sont abstenus de paraître à l'hôtel de ville ont voulu manifester par leur opposition discrète, on peut conclure que le règlement no 510 n'était pas des plus populaires. On a le droit de croire aussi que le règlement aurait été expédié "ad patres", si le scrutin avait été secret.

Comme nous l'avons dit la semaine dernière, le scrutin ouvert paralyse nombre de gens, qui s'abstiennent de voter, et en intimide d'autres, qui disent oui quand ils pensent non. Les citoyens ne sont pas rares, dans une ville comme la nôtre, à qui il est impossible de se prononcer carrément contre un projet du maire Bouchard. Il y a les amitiés personnelles, les accointances politiques, les services rendus de part et d'autre, les méandres tortueux du patronage. Bien plus, le maire était présent au bureau de votation, et cela ne pouvait encourager les timides, les craintifs, ceux qui jouissent de faveurs d'ordre municipal, ceux qui espèrent l'encouragement commercial ou du travail de la ville, à se prononcer contre le stade tel que conçu et projeté par M. Bouchard. Il y a encore la publication éventuelle des noms dans le "Clairon", qui déplaît à nombre de gens, même quand cela serait à tort. En d'autres termes, les citoyens ne sont pas franchement libres d'exprimer leur opinion, et l'on se demande si tous les règlements municipaux passeraient d'emblée avec un scrutin secret? Un tel scrutin aurait probablement permis, dans le passé, de prévenir certaines erreurs déplorées aujourd'hui.

Harry BERNARD

FEU RAYMONDE FOURNIER

Mlle Raymonde Fournier, fille de Mme Vve Louis Fournier, 74, rue Laframboise, est décédée le 3 octobre, à l'âge de 25 ans. Outre sa mère, elle laisse cinq frères, Roland, Romuald, Roméo, Maurice et Marc, ainsi qu'une soeur, Marie-Ange. Les funérailles ont eu lieu mercredi sous la direction de la maison à la cathédrale de cette ville, Antoine Bienvenue. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Anselme Longpré, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Pierre Loisel et Emilien Chagnon, comme

diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Roland Ouellet, Gilles Thilié, R. Daigneault, Bernard Gaudet, Maurice Avon et J. Richer.

RETRAITES FERMEES

Du 29 octobre au 1er novembre, du 12 au 15 novembre, il y aura à Granby des retraites pour les demoiselles. Toutes celles qui désirent quelques renseignements à ce sujet sont priées de s'adresser le plus tôt possible à Mlle B. Lussier, 267, rue Cascades, ou à 9, rue Raymond, Tél. 399J.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

LA FAMEUSE CLAUSE 13

Si l'on en croit les échos parvenus d'Ottawa et de Québec, il n'est pas probable que la ville de Montréal obtienne d'octrois fédéraux pour le chômage, d'ici à la prochaine session. Un programme de travaux nécessitant \$30.000.000., auquel contribueraient dans une proportion égale la ville de Montréal, les gouvernements fédéral et provincial, reste présentement en plan. Cela veut dire, en somme, que rien ne bougera avant le second et même le troisième mois de 1938. A ce compte, rien ne paraît indiquer que l'octroi sollicité par le maire de Saint-Hyacinthe, en vue de la construction du stade de notre ville, est près d'arriver. Or, paraît-il, on construira quand même. Si l'on construit quand même, les contribuables-propriétaires seront appelés à payer seuls les \$100.000., convenus. C'est alors qu'il sera intéressant de voir jouer la clause 13 du règlement no 510, clause qui prévoit une taxe spéciale annuelle, suffisante à payer toutes dépenses occasionnées par l'érection du stade. Si cette taxe est de \$0.05 par \$100., d'évaluation, ce sera à demi-mal. Mais s'il lui arrive d'être fixée à 0.25, ce sera beaucoup moins amusant. Ne pas oublier que la clause 13 se lit comme suit: *Afin de pourvoir au paiement des intérêts et au rachat des obligations, il est imposé sur tous les biens-fonds de cette municipalité, cotisables pour ces fins, et ce jusqu'à extinction de la dette présentement créée, une taxe spéciale annuelle suffisante pour parfaire les paiements ci-dessus.*

QUAND LA CAMPAGNE VA

M. Eugène L'Heureux rappelait récemment, dans l'Action catholique de Québec, qu'il existe 21 écoles moyennes d'agriculture dans la province. Il s'en réjouissait à bon droit et ajoutait que, depuis quelques années, le nombre des places est toujours extrêmement limité dans ces diverses institutions. Aucune nouvelle ne saurait être plus réconfortante, pour ce qui regarde l'économie de nos campagnes. Les jeunes gens qui fréquentent les écoles d'agriculture seront demain l'élite de la population rurale. Un trop grand nombre de nos cultivateurs sont trop peu instruits des choses agricoles, trop routiniers, trop enclins à un laisser-aller déplorable. Cela malgré d'incontestables qualités qui, malheureusement, ne sauraient suppléer à une science vraie, à la connaissance des méthodes modernes d'exploitation du sol. L'agriculture est dans notre province l'industrie basique. Son développement rationnel, à base de principes solides, est une des conditions du progrès général de toute la province. Car, comme on dit souvent, quand la campagne va, tout va. Aussi n'encouragera-t-on jamais trop les jeunes à s'inscrire aux cours des écoles d'agriculture. Non seulement ils bénéficieront de l'enseignement reçu, mais tout le monde en bénéficiera autour d'eux.

L'AIDE A LA JEUNESSE

Au congrès diocésain de l'U.C.C., qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe lundi, M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., s'est réjoui hautement de l'aide que le gouvernement provincial, de concert avec celui d'Ottawa, se propose de donner aux jeunes de notre province. Etant donné que les enfants sont beaucoup plus nombreux dans les campagnes que dans les villes, il est vraisemblable qu'une forte proportion de l'argent à dépenser le sera dans les centres ruraux. L'intention est d'organiser, avec l'aide des gouvernements, des cours post-scolaires de deux ou trois mois, où les jeunes terriens feront des études spéciales, en fonction de leurs occupations journalières. Le projet nous paraît absolument sensé. L'U.C.C. l'a soumis au gouvernement provincial, comme elle y a d'ailleurs été invitée. Le gouvernement Duplessis aurait bien pu agir seul, prendre des initiatives sans consulter personne, mais il a préféré avec raison s'en rapporter à l'expérience des premiers intéressés. Il a indiqué là son désir réel de rendre service à la jeunesse, donnant en même temps une nouvelle preuve que les méthodes dictatoriales, comme le prétendent ses adversaires, ne sont pas son fait.

H.B.

TRAVAUX DE \$40,000,000.

Le ministre du travail, M. Tremblay, attend d'une journée à l'autre des nouvelles d'Ottawa au sujet du projet de travaux de chômage de \$40 millions répartis sur une période de trois ans, dont \$30 millions pour la ville de Montréal, et \$10 millions pour l'établissement de centres ruraux industriels. Ottawa est invité à fournir \$15 millions sur ce montant: \$10 millions pour les travaux de la métropole, et \$5 millions pour les centres ruraux.

Devant les journalistes, le ministre du travail, confiant de voir ce projet remporter l'adhésion du gouvernement fédéral, s'est exclamé:

— Avec ces \$40 millions, nous abolirons les secours directs dans la province; nous donnons du travail à tous ceux qui sont en état de travailler; et, ayant trois ans à notre disposition, nous allons pouvoir faire quelque chose de durable.

LETTRÉ DE QUÉBEC

POUR L'ETABLISSEMENT DES JEUNES DANS NOTRE PROVINCE.— ON DEPENSERA \$440.000.— ORIENTATION VERS LES INDUSTRIES MINIERE ET FORESTIERE.— ON A ETABLI CETTE ANNEE 650 COLONS, CHEFS DE FAMILLE.— PREMIERE ORDONNANCE DE L'OFFICE DES SALAIRES RAISONNABLES.— OU EN EST L'INVENTAIRE DE NOS RESSOURCES NATURELLES.— CONFERENCE DE ME JEAN MERCIER, SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LE GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE.— M. MARC HUDON ET L'INDUSTRIE LAITIERE.— M. LAFORCE EN GASPESIE.

L'aide à la jeunesse

Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont signé une entente, ces semaines-ci, par laquelle ils souscrivent une somme de \$440.000 pour aider à l'établissement des jeunes. C'est le provincial qui administre cet octroi. Afin d'en tirer le meilleur profit possible, l'hon. M. Joseph Bilodeau a convoqué la semaine dernière une conférence des directeurs des principaux mouvements de jeunes de la province et des officiers de l'administration. On remarquait particulièrement le Rév. Père Roy, O.M.I., aumônier général de la Jeunesse Ouvrière Catholique, le Rév. Père Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C., M. Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province; M. Albert Rioux, sous-ministre de l'agriculture, et M. A.-O. Dufresne, directeur du service des Mines.

Le plan qui a été élaboré au cours de cette réunion sera soumis prochainement aux autorités fédérales pour approbation. On croit qu'on dépensera \$100.000 pour l'orientation des jeunes vers l'industrie minière, \$100.000 pour l'orientation vers l'industrie forestière, le reste de l'octroi sera appliqué à l'agriculture, à l'artisanat et à la jeunesse des écoles.

Le retour à la terre

La Commission du retour à la terre vient de publier des chiffres intéressants. On a établi cette année 650 colons chefs de famille, ce qui fait plus de trois mille personnes. Depuis quelques semaines, les familles elles-mêmes partent pour rejoindre le père, au fur et à mesure que tout est prêt pour les recevoir. Les derniers départs auront lieu vers le 15 octobre.

Les salaires raisonnables

L'Office des Salaires Raisonables, siégeant sous la présidence de M. le Magistrat Ferdinand Roy, a rendu sa première ordonnance lundi. Cette ordonnance est pour maintenir en vigueur toutes les ordonnances rendues précédemment par la commission du salaire minimum des femmes, jusqu'à ce que de nouvelles ordonnances soient rendues.

Au comité catholique

Les membres du comité catholique du conseil de l'instruction publique ont tenu la semaine dernière la première réunion pour l'année 1937-1938. Plusieurs décisions importantes ont été prises, et on a étudié la constitution du comité, afin de lui donner des pouvoirs plus étendus.

Au cours de la réunion, on a adopté une adresse de félicitations aux Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, qui célèbrent cette année le centième anniversaire de leur arrivée au Canada.

Nos ressources naturelles

Les équipes d'hommes de sciences et d'économistes chargés de faire l'inventaire de nos ressources naturelles ont terminé leur travail pour cette année. Comme on le sait, cette vaste enquête est dirigée par M. Louis Coderre, sous-ministre du commerce et de l'industrie. Cette année, on a fait l'inventaire en Gaspésie. D'ici quelques semaines, les enquêteurs soumettront un premier rapport à M. Coderre. Ce n'est pas avant quatre ou cinq ans qu'ils auront terminé leur travail.

Nos oeuvres d'art

Une équipe d'enquêteurs s'occupe spécialement de nos trésors artistiques, afin de les connaître et de prendre ensuite les moyens nécessaires pour assurer leur conservation. Cette équipe travaille sous la direction de M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin. Jusqu'ici, on a fait des découvertes intéressantes qui démontrent comment cette entreprise est utile.

Conférence de M. Jean Mercier

M. Jean Mercier, avocat, a été l'hôte d'honneur la semaine dernière, du club Duplessis de Québec-Est. La réunion eut lieu à la salle de Varennes sous la présidence conjointe de M. J.-A. Gosselin et de M. Maurice Marquis président de la jeunesse nationale de Québec-Est. Les membres du club ont profité de cette occasion pour présenter à M. Mercier un beau témoignage d'estime. Par l'entremise de M. J.-E. Lavoie, on lui a offert son portrait peint à l'huile par un artiste du comté M. Alphonse Létourneau. M. Mercier a fait une revue des travaux accomplis par le gouvernement national depuis son arrivée au pouvoir. Parlant d'abord de l'administration, il a rappelé que plusieurs services ont dû être réorgani-

sés. Le gouvernement a placé à tous les postes importants des officiers renommés par leur compétence et leur honnêteté, dont les principaux sont: M. Edouard Asselin, M. Louis Coderre, M. Albert Rioux, M. Ernest Laforce, M. Esdras Minville, M. Jean Bruchési, M. Thomas Tremblay. Le conférencier a fait remarquer que ces nominations n'ont pas été faites pour des considérations de partisanerie politique, mais que le gouvernement n'a vu que la compétence des titulaires et l'intérêt de la province. Il cita par exemple la promotion de M. Avila Bédard, qui, de chef de service qu'il était sous l'ancien régime, a été nommé par l'hon. M. Duplessis sous-ministre des Terres et Forêts.

Notre industrie laitière

M. Marc Hudon, chef du service de l'industrie laitière au département de l'agriculture, est revenu ces jours derniers d'un court voyage en Europe où il a assisté à un important congrès. A son retour, il a déclaré que le beurre et le fromage canadiens sont vivement appréciés en Angleterre où ils sont renommés pour leur excellente qualité. M. Marc Hudon entrevoit la possibilité de trouver en Angleterre de bons marchés pour nos produits laitiers et a même rapporté des commandes importantes. Durant son séjour en France, il s'est rendu en Normandie où il a rencontré M. Lanquetôt, l'un des plus gros fabricants de fromage en France. M. Lanquetôt lui a manifesté son intention d'ouvrir des fabriques de fromage au Canada et en particulier dans la province de Québec.

La route gaspésienne

M. Ernest Laforce, sous-ministre de la colonisation, a visité dernièrement les travaux de voirie auxquels sont employés quelques centaines de colons de la Gaspésie. On achève actuellement le premier tronçon de la route qui ira de Ste-Anne des Monts au Lac Ste-Anne dans le centre du parc national, soit une longueur de 35 milles. On fera ensuite l'autre tronçon qui ira du Lac Ste-Anne à New Richmond, soit une longueur de 30 milles. Les deux rives de la péninsule seront alors reliées par une magnifique artère. Plus tard, le gouvernement fera construire une route de Matane à Gaspé en passant par Lac Ste-Anne.

Promotion à M. F.-A. Pouliot

Le député de Missisquoi, M. F.-A. Pouliot, vient de recevoir une importante promotion. Il était jusqu'ici chef de gare à Farnham, il est nommé chef du mouvement des trains pour la division des Laurentides; il aura maintenant ses bureaux à la gare de l'avenue du Parc à Montréal. M. Pouliot est à l'emploi du C.P.R., il a été élu député de Missisquoi au mois de novembre 1935. C'est l'un des députés les plus actifs de la Chambre. Durant la dernière session, ses collègues l'ont choisi comme président du comité des chemins de fer.

Un congrès agricole

M. Bona Dussault, a décidé de réunir à Québec, dans la semaine du 17 octobre, les directeurs et professeurs des écoles d'agriculture de toutes catégories, y compris les orphelinats agricoles.

Les chefs de service du ministère de l'Agriculture seront invités à ce congrès, ainsi que quelques spécialistes.

Le ministre a l'intention d'organiser annuellement cette rencontre du professorat laïque et religieux de nos écoles d'agriculture en vue d'utiliser toutes les ressources et de travailler en commun, chacun dans sa sphère, pour le succès de l'enseignement agricole dans notre province.

Le congrès sera sous la présidence d'honneur de M. Dussault et sous la présidence active de M. Jean-Charles Magnan, chef du service de l'enseignement agricole. Cependant, certaines séances d'ordre spécial seront sous la direction de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture.

Au cours du congrès une réunion conjointe des spécialistes des départements de l'Instruction publique et de l'Agriculture sera convoquée en vue de mettre au point certaines politiques conjointes déjà entreprises par les deux départements.

Le congrès durera au moins deux jours, les 18 et 19, et sera probablement tenu dans la salle du comité des bills privés de l'assemblée législative.

Une centaine d'intéressés y participeront. C'est le premier du genre tenu dans la province.

Le congrès se terminera par un souper intime offert aux congressistes par le ministère provincial de l'Agriculture.

NOS CAMPAGNES

S.-JEAN-BAPTISTE

Le Dr et Mme O. Bellemare, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, viennent de perdre leur plus jeune enfant, Marie-Lys, décédée à l'âge de 12 ans et 4 mois. Outre ses parents, la petite défunte laisse sa soeur, Berthe, ainsi que trois frères, Valmore, Maurice et Roland.

Les funérailles eurent lieu à St-Jean-Baptiste. M. l'abbé P. E. Lavoie fit la levée du corps à la demeure de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé J.O. Gadbois. A l'issue de cette cérémonie funèbre, les élèves du couvent chantèrent leurs adieux pathétiques. La chorale était sous la direction de M. R. E. Guertin et Mme Lorenzo Robert touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Yvon Desnoyers, Omer Noisieux, Antonin Roy, André Vincent, Roland Chabot, Germain Roy, tous élèves de l'externat de la Présentation de Marie. Six jeunes filles du couvent, Mlles Auréa Poisson, Georgette Noisieux, Thérèse Lemonde, Blandine Meunier, Lucille Grenier et Pauline Hamel escortaient la dépouille de leur compagne regrettée.

Conduisaient le deuil: le Dr J.O. Bellemare et ses fils Valmore, Maurice et Roland. Suivaient: Mme J.O. Bellemare, Mlle Berthe Bellemare; M. et Mme Majorique Bellemare, M. Herménégilde Bellemare, M. et Mme Hector Bellemare, Mme J.L. Désaulniers, M. et Mme Edouard Lesage, M. et Mme Arthur Lesage, M. et Mme D. Lesage, Mlle Fernande Lesage, le Dr René-Paul Lesage, tous de Louiseville; M. et Mme Ferdinand Lesage, Mlles Angèle, Hélène et Camille Lesage et M. Jules Lesage de Beloeil; les religieuses de la Présentation de Marie et leurs élèves; M. Albert Desmarais, de Montréal; M. et Mme R.E. Guertin, M. et Mme Edmour Désautels, M. et Mme Albert Morier, M. et Mme J. B. Desnoyers, Mme Emile Benoît, Mme Elphège Meunier, Mme Isaac Laroque, Mme Georges Lemonde, Mme Ludger Monast et Mlle R. Monast, Mme Emile Beaudry, Mme Georges Déjourné, Mlle Rita Desjourné, M. Guy Daignault, Mlle Jeannine Chabot, Mlle Lucienne Roy, Mlles Hamel, M. Adélard Morier, Mlle Georgette Desnoyers, Mlle Georgette Roy, M. Georges Hamel, Mlle Rita Guertin et une foule d'autres.

Offrandes de fleurs: famille Dr J.O. Bellemare, famille Donat Chabot, Mme Emile Benoît, Mlle Lucille Grenier, Mlle Marie-Anne Daviau.

Offrandes de messes: les religieuses et les élèves du couvent de la Présentation de Marie de Saint-Jean-Baptiste, la famille Albert Morier, famille Arthur Hamel, Dr et Mme J.O. Bellemare, Mlle Berthe Bellemare, M. Benoît Michaud, avocat de Campbellton, N.B., M. Albert Desmarais, de Montréal.

Bouquets spirituels: Les Religieuses de la Présentation de Marie et leurs élèves, de Saint-Jean-Baptiste, R. Soeur Marie Saint-Charles, directrice, les religieuses et les élèves du couvent de la Présentation de Marie, de Saint-Aimé, Dr et Mme J.O. Bellemare, Mlle Berthe Bellemare, M. Roland Bellemare, la famille Ferdinand Lesage de Beloeil, la famille L.A. Roy, Mlle Jeannine Chabot, Mlle Hermance Hébert de Granby, Mlles Thérèse, Pauline et Madeleine Lemonde, Mlle Lucille Grenier.

Sympathie: R. Père Gédéon Bellemare, O.M.I., supérieur du Noviciat de Saint-Laurent, Manitoba, M. l'abbé Marcel L. Désaulniers, du Séminaire des Trois-Rivières, M. l'abbé J.O. Gadbois, M. l'abbé P.E. Lavoie les RR. Frères du Sacré-Coeur et leurs élèves de Saint-Hyacinthe, les religieuses de la Présentation de Marie et leurs élèves, de Saint-Jean-Baptiste, Révérende Soeur Marie-Charles, de St-Jean-Baptiste, R. Soeur du Saint-Coeur de Marie, directrice du couvent de la Présentation de Marie, d'Acton Vale, Révérende Soeur Marie Saint-Charles directrice, les religieuses et les élèves du couvent de la Présen-

STE-HÉLÈNE

Dimanche, 3 octobre, la grand-messe a été chantée par le R. Père Arsenaux, O.P., de Saint-Hyacinthe. Il donna aussi un intéressant sermon sur la fête du jour et les mystères du Rosaire.

—M. l'abbé J. Morin curé a fait récemment la visite de la paroisse avec le recensement suivant: 252 familles donnant 1,175 âmes dont 964 communicants et 211 non communicants.

—En visite chez M. Adélard Lanoie leur fils le R. Père Alphonse Lanoie, S.S.S., de Montréal.

—Chez M. H. Fafard, M. l'abbé E. Belhumeur, curé à St-Fortunat de Wolfe ainsi que M. et Mme F.X. Belhumeur et leurs enfants de Drummondville.

—Chez Mme P. Belval son beau-frère M. F.X. Labonté et ses filles Mlles Berthe et Germaine de Montréal.

—Chez M. I. Rajotte Mlle Alice Bouvier de Montréal.

—Chez M. Arcadeus Lussier M. et Mme Léon Pinsonnault, M. et Mme R.E. Guertin, M. et Mme Edmour Désautels, Mmes Michel Hamel et Isaac Laroque, M. Euclide Meunier, M. Guy Daignault, M. et Mme Charles Guertin, M. Gérard Meunier, M. Roland Renaud de Pierreville, Mlles Bibiane et Florence Grenier, Mme Georges Desjourné, Mlle Rita Desjourné, Mme Ludger Monast, Mlle Rosiane Monast, famille Edouard Boulais, famille C.E. Noisieux, Mme Georges Lemonde, Mme Emile Beaudry, Mme Gustave Vincelette, Mlles Véronique et Clémence Hamel, Mme Gabriel Lemonde, Mlle Claire Hébert, etc.

Télégrammes: M. Benoît Michaud, avocat et notaire de Campbellton, N.-B., M. Lucien Lessard, notaire, de Sainte-Ursule.

Un conte

Les deux enveloppes...

Les enveloppes ont une figure. J'ai là, devant moi, le paquet de lettres et d'imprimés que le matelot de Noirmoutier vient de jeter sur ma table à la fin de mon déjeuner.

J'aime mieux pour vous que pour moi... m'a-t-il dit en humant le verre de vin que je lui offre chaque fois... Alors, vous allez répondre à tout ce monde-là...?

—J'essaye!... Hélas! je ne réussis pas toujours... —Ah! là... là!... *

Et pendant qu'il reboucle son sac, je commence le triage... Les imprimés à droite... les lettres quelconques en face... les lettres paroissiales et les lettres "Pierre l'Ermite" à gauche... côté du coeur.

Il y a des enveloppes jaunes administratives... Il y a une enveloppe bleue... Contributions... Aie!... Il y a des enveloppes grises. Dans l'une, on me demandera une... nourrice! Et le comble, c'est que je vais la procurer instantanément...

Il y a aussi une enveloppe de chèques postaux... C'est le fidèle petit ruisseau qui coule pieusement, chaque matin, pour la construction de Sainte-Odile... Entre deux doigts, je calcule un peu anxieusement, son épaisseur... On fera encore face aujourd'hui... Merci, mon Dieu!...

Du bout de mon coupe-papier je compte 42 lettres... 2 volumes recommandés... un paquet de journaux et imprimés divers. C'est raisonnable pour une après-midi de soi-disant vacances.

Car il y a des jours, où c'est le double!... En finissant ma banane, je regarde... je rêve devant les enveloppes... Le hasard... je veux dire la Providence en a fait émerger deux... deux jolies, élégantes, distinguées.

L'une est couleur chamois... L'autre est vert pâle... Sur chacune, je reconnais l'écriture de deux de mes jeunes paroissiennes, enfants de Marie.

Alors que voulez-vous!... ce sont les vacances... Et puis, un père a toujours un coup de coeur pour ses filles... N'est-ce pas, papas, qui lisez ces lignes...? On aime son garçon; mais on hérite sa fille.

Je commence donc par l'enveloppe vert pâle... Je l'ouvre, et j'y trouve une pauvre jacinthe bleue durement écrasée par le tampon de la poste, entre les deux feuillettes... Et je lis: Monsieur le Curé. Je ne veux pourtant pas revenir à Paris sans vous avoir donné de mes nouvelles.

Je vous écris de Silvaplana, dans l'Engadine, où nous sommes arrivés depuis deux jours... un pays superbe! On y trouve des fleurs d'une telle intense couleur que je vous en mets une dans cette enveloppe. Peut-être tentera-t-elle votre pinceau? Nous nous reposons là d'un inoubliable voyage.

Car je viens de passer les plus belles vacances de ma vie! Florence... Venise... Rome... Naples... Capri... le Vésuve... Pompéi... Sorrente... Castellamare... Palerme... l'Etna!... Tous ces noms chantent, en ma mémoire, la plus enchanteresse des chansons.

Florence... Que de fois, appuyée au balcon de la terrasse de San-Miniato, j'ai revu le tableau de votre paroissien Désiré-Lucas, celui qui a eu le grand prix d'honneur du Salon.

Venise!... le rêve des rêves... Après des excursions merveilleuses, nous dinions merveilleusement aussi, le soir, sur le Grand Canal.

Puis, on gondole, au travers des "rios", sous un ciel criblé d'étoiles, nous glissons au fil de l'eau, doucement bercés par une musique irréelle.

STE-HÉLÈNE

Hyacinthe, les oncles et tantes de la mariée, Mme Vve Houle, son fils Edmond et son petit fils Jean-Denis Fleury, de Ste-Hélène; M. et Mme Eloi Laflamme d'Upton, les parents du marié, M. et Mme Louis Marcell et leurs enfants, M. et Mme G. Guertin et leur fillelette Georgette, M. Ronaldo Marcell et Mlle Lisa Brouillard, Mlle Cécile Marcell et M. Gérard Fournier, M. et Mme Jacques Lachapelle, Mlle Berthe-Alice Marcell et M. Roméo Leduc, Charles-Edouard, Georgette, Louis-Bernard, Denise et Laurent Marcell ses oncles et tantes, M. et Mme Rosario Leduc de Waterbury, Mme Jos. Pelland, M. et Mme Rémi Pelland et leurs enfants Yvonne Lilianne et Raymond, de Linwood, Mass., ainsi que M. et Mme Jean-Baptiste Nault de Ste-Hélène, oncle et tante de la mariée.

—Le 2 octobre eut lieu aussi le mariage de M. A. Collette de Montréal avec Mlle Liliane Messier.

Un très beau programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale, après quoi l'heureux couple partit en voyage pour Ottawa.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

STE-HÉLÈNE

Hyacinthe, les oncles et tantes de la mariée, Mme Vve Houle, son fils Edmond et son petit fils Jean-Denis Fleury, de Ste-Hélène; M. et Mme Eloi Laflamme d'Upton, les parents du marié, M. et Mme Louis Marcell et leurs enfants, M. et Mme G. Guertin et leur fillelette Georgette, M. Ronaldo Marcell et Mlle Lisa Brouillard, Mlle Cécile Marcell et M. Gérard Fournier, M. et Mme Jacques Lachapelle, Mlle Berthe-Alice Marcell et M. Roméo Leduc, Charles-Edouard, Georgette, Louis-Bernard, Denise et Laurent Marcell ses oncles et tantes, M. et Mme Rosario Leduc de Waterbury, Mme Jos. Pelland, M. et Mme Rémi Pelland et leurs enfants Yvonne Lilianne et Raymond, de Linwood, Mass., ainsi que M. et Mme Jean-Baptiste Nault de Ste-Hélène, oncle et tante de la mariée.

—Le 2 octobre eut lieu aussi le mariage de M. A. Collette de Montréal avec Mlle Liliane Messier.

Un très beau programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale, après quoi l'heureux couple partit en voyage pour Ottawa.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

STE-HÉLÈNE

Hyacinthe, les oncles et tantes de la mariée, Mme Vve Houle, son fils Edmond et son petit fils Jean-Denis Fleury, de Ste-Hélène; M. et Mme Eloi Laflamme d'Upton, les parents du marié, M. et Mme Louis Marcell et leurs enfants, M. et Mme G. Guertin et leur fillelette Georgette, M. Ronaldo Marcell et Mlle Lisa Brouillard, Mlle Cécile Marcell et M. Gérard Fournier, M. et Mme Jacques Lachapelle, Mlle Berthe-Alice Marcell et M. Roméo Leduc, Charles-Edouard, Georgette, Louis-Bernard, Denise et Laurent Marcell ses oncles et tantes, M. et Mme Rosario Leduc de Waterbury, Mme Jos. Pelland, M. et Mme Rémi Pelland et leurs enfants Yvonne Lilianne et Raymond, de Linwood, Mass., ainsi que M. et Mme Jean-Baptiste Nault de Ste-Hélène, oncle et tante de la mariée.

—Le 2 octobre eut lieu aussi le mariage de M. A. Collette de Montréal avec Mlle Liliane Messier.

Un très beau programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale, après quoi l'heureux couple partit en voyage pour Ottawa.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

STE-HÉLÈNE

Hyacinthe, les oncles et tantes de la mariée, Mme Vve Houle, son fils Edmond et son petit fils Jean-Denis Fleury, de Ste-Hélène; M. et Mme Eloi Laflamme d'Upton, les parents du marié, M. et Mme Louis Marcell et leurs enfants, M. et Mme G. Guertin et leur fillelette Georgette, M. Ronaldo Marcell et Mlle Lisa Brouillard, Mlle Cécile Marcell et M. Gérard Fournier, M. et Mme Jacques Lachapelle, Mlle Berthe-Alice Marcell et M. Roméo Leduc, Charles-Edouard, Georgette, Louis-Bernard, Denise et Laurent Marcell ses oncles et tantes, M. et Mme Rosario Leduc de Waterbury, Mme Jos. Pelland, M. et Mme Rémi Pelland et leurs enfants Yvonne Lilianne et Raymond, de Linwood, Mass., ainsi que M. et Mme Jean-Baptiste Nault de Ste-Hélène, oncle et tante de la mariée.

—Le 2 octobre eut lieu aussi le mariage de M. A. Collette de Montréal avec Mlle Liliane Messier.

Un très beau programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale, après quoi l'heureux couple partit en voyage pour Ottawa.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

STE-HÉLÈNE

Hyacinthe, les oncles et tantes de la mariée, Mme Vve Houle, son fils Edmond et son petit fils Jean-Denis Fleury, de Ste-Hélène; M. et Mme Eloi Laflamme d'Upton, les parents du marié, M. et Mme Louis Marcell et leurs enfants, M. et Mme G. Guertin et leur fillelette Georgette, M. Ronaldo Marcell et Mlle Lisa Brouillard, Mlle Cécile Marcell et M. Gérard Fournier, M. et Mme Jacques Lachapelle, Mlle Berthe-Alice Marcell et M. Roméo Leduc, Charles-Edouard, Georgette, Louis-Bernard, Denise et Laurent Marcell ses oncles et tantes, M. et Mme Rosario Leduc de Waterbury, Mme Jos. Pelland, M. et Mme Rémi Pelland et leurs enfants Yvonne Lilianne et Raymond, de Linwood, Mass., ainsi que M. et Mme Jean-Baptiste Nault de Ste-Hélène, oncle et tante de la mariée.

—Le 2 octobre eut lieu aussi le mariage de M. A. Collette de Montréal avec Mlle Liliane Messier.

Un très beau programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale, après quoi l'heureux couple partit en voyage pour Ottawa.

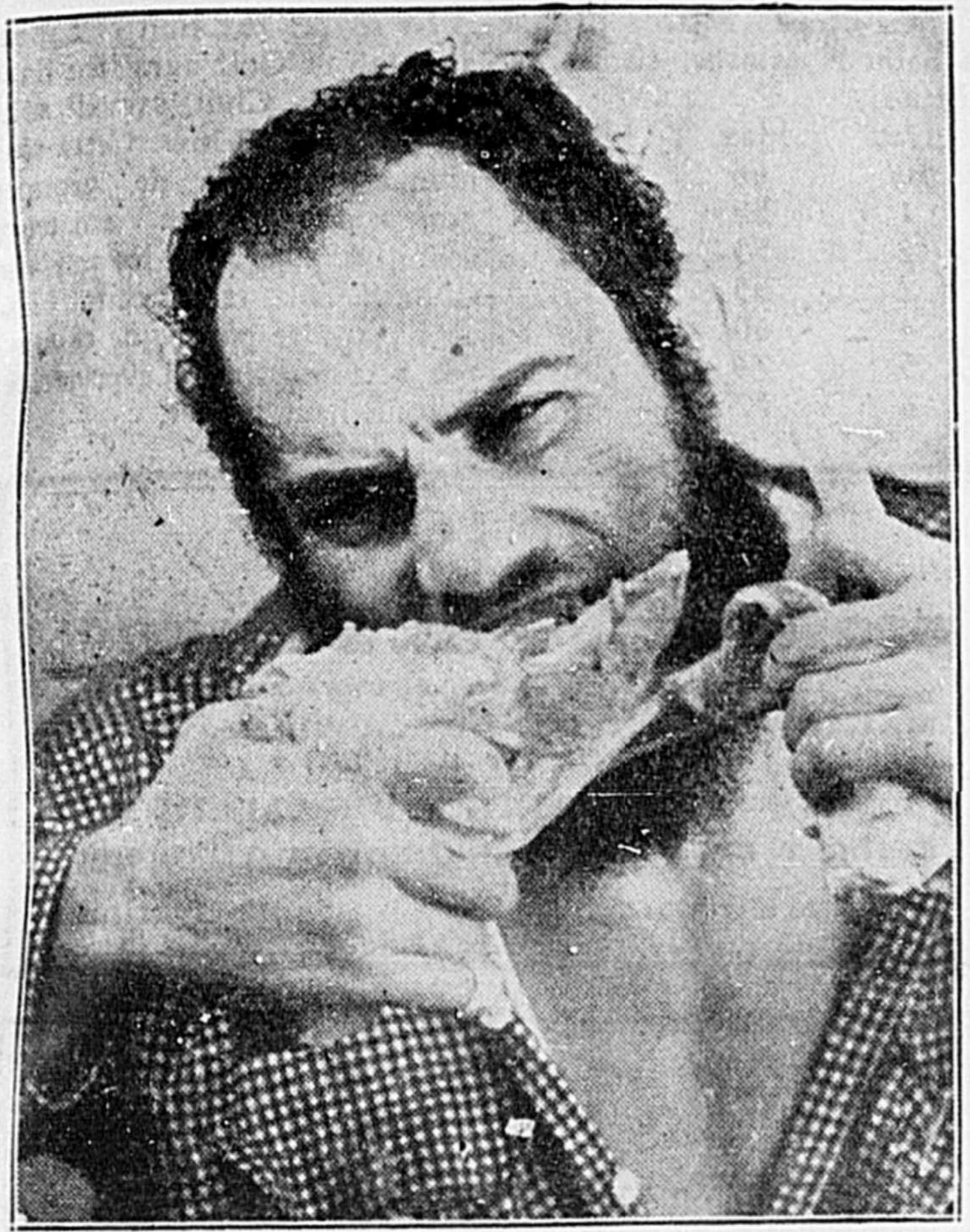
—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a eu lieu le mariage de M. Armond Dubreuil de Montréal, avec Mlle Lorraine Borduas de cette paroisse.

—Le 2 octobre également a

LES SPORTS



AURELE LABELLE, solide lutteur canadien-français, qui sera l'adversaire du champion du monde, Ted Bell, dans la finale 2 dans 3, limitée à 90 minutes, samedi soir prochain, à Saint-Hyacinthe.

LE CHAMPION TED BELL DANS NOTRE VILLE, SAMEDI, 9

Il y sera mis en présence du lutteur Aurèle Labelle.— Dans la semi-finale, le noir Buster Jones et Georges Desparois.— Willie Dupuis, paraît-il, entend infliger une défaite au Maskoutain Kid Lyons.

Le champion lutteur du monde des *mi-lourds* Ted Bell qu'on avait l'occasion de voir à l'œuvre, il y a quelque temps, à la salle des patins à roulettes, fera sa seconde apparition à Saint-Hyacinthe, samedi soir prochain. Il aura pour adversaire Aurèle Labelle, dans la rencontre finale, 2 dans 3, limitée à 90 minutes. Labelle est un solide lutteur canadien-français qui a remporté de brillants succès aux États-Unis. Il a aussi à son actif plusieurs victoires importantes obtenues à l'aréna Mont-Royal de Montréal et ailleurs. On prévoit donc, pour samedi soir prochain, une rencontre intéressante où l'action ne manquera pas. Dans la semi-finale, 2 dans 3, limitée à 60 minutes, le lutteur noir de Manchester, Buster Jones en viendra aux prises avec Georges Desparois. Ces deux lutteurs populaires emploient des méthodes tout à fait différentes au cours des combats qu'ils livrent. Ils sont très intéressants l'un et l'autre. Georges Desparois devait partir en tournée aux États-Unis, mais devant les offres alléchantes des promoteurs montréalais, il décida de demeurer au Canada. Kid Lyons, champion de Saint-Hyacinthe, rencontrera, dans le combat de 30 minutes, le jeune lutteur Willie Dupuis qui entend mettre fin au règne de terreur exercé par Kid Lyons sur les lutteurs de sa catégorie. La première rencontre au programme, 20 minutes ou une chute, mettra en vedette le jeune Mario Blanchard et le rude Georges Miller. Blanchard a remporté de brillants succès depuis son ascension au rang de lutteur professionnel et promet de devenir un des bons athlètes de l'arène locale.

Le lutteur Paul Gaudette déqualifié dans un combat fort brutal, samedi dernier

Il se montre d'une telle déloyauté, dans son combat avec Rod Larose, que l'arbitre est obligé d'intervenir.— Eugène Dion vainqueur de Willie Young.— Young Marquette aussi déqualifié.

L'ancien arbitre Rod Larose eut fort à faire, à la soirée de lutte de samedi dernier. L'adversaire que le promoteur Duranseau lui avait choisi est un dur athlète du nom de Paul Gaudette. Rod Larose qui a de l'expérience comme lutteur et comme arbitre ne voulut pas s'en laisser imposer. Malgré les manœuvres déloyales de son adversaire, il se jeta à l'attaque et sut rendre coup pour coup. Absent depuis quelque temps de l'arène locale, il se devait d'y faire une victorieuse rentrée. Gaudette usa de tactiques illégales tant qu'il put. L'arbitre n'eut pas à intervenir car Larose pouvait se défendre. Il prit, en effet, la chute, par un bras roulé, après 30 minutes et 15 secondes de lutte. Au deuxième engagement, la brutalité de Gaudette allait toujours croissant. L'arbitre ne voulut pas tolérer plus longtemps un tel mépris des règles du sport et déqualifia Gaudette. Ce combat fut de 90 minutes, deux dans trois. Le combat de 60 minutes, deux dans trois, mit aux prises Eugène Dion, de Granby, et Willie York. Le premier engagement fournit une belle exhibition de lutte. Ce n'est qu'après 20 minutes d'efforts continus que York parvint à renverser Dion. A la reprise, Eugène Dion, ne voulant pas essuyer une défaite, se rua sur son adversaire et réussit à le faire céder, au moyen d'une clef de bras japonaise, au bout de 12 minutes et 45 secondes.

Dangers que comportent les plaisirs de la chasse

La Ligue de Sécurité de la province met les chasseurs en garde contre nombre d'accidents possibles.— Les armes à feu et les enfants.— De l'emploi des armes dans la forêt.

Suivant la coutume établie depuis plusieurs années, et, avec l'ouverture de la saison de chasse, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec désirent rappeler les recommandations qu'ils ont déjà faites aux chasseurs et qu'ils jugent opportun de rappeler à ce temps-ci de l'année afin d'attirer leur attention sur les dangers inhérents à ce sport. Voici quelques-unes des recommandations qu'ils réitérent: avant de tirer, s'assurer d'avance que l'on vise un animal et non pas un être humain; porter toujours, en marchant, le canon du fusil vers la terre; faire bien attention de ne pas accrocher son fusil, en marchant, aux branches ou aux broussailles qui peuvent faire décharger le fusil et blesser sinon celui qui le porte, du moins son compagnon ou d'autres qui se trouvent plus loin; s'assurer que l'arme n'est pas chargée avant de la nettoyer; garder les armes à feu sous clef et hors de la portée des enfants; user de beaucoup de prudence en plaçant les armes à feu dans les canots; avoir toujours à sa portée une trousse de premiers soins afin de pouvoir être en mesure de donner les soins appropriés, le cas échéant. Les directeurs de la Ligue profitent de l'occasion pour attirer l'attention des parents sur certains jeux pour les enfants dans lesquels on se sert de petites flèches acérées et les mettent en garde contre l'emploi de ces jeux qui peuvent parfois causer de graves blessures. Ils rapportent le cas d'un jeune enfant qui a failli perdre l'usage d'un oeil parce qu'il avait reçu dans cet oeil une de ces petites flèches. Les directeurs conseillent fortement aux parents d'être judicieux dans l'achat des jouets afin de sauvegarder leurs enfants et suggèrent aux marchands de ne pas vendre ces jeux qui peuvent être une source de danger continu pour les petits enfants.

QUILLES! QUILLES! A LA PHILHARMONIQUE

Les amateurs de quilles, hommes et femmes, désireux de pratiquer leur sport favori sont priés de donner leur nom au gérant du Club Philharmonique, M. J.-F. Poirier. Ils peuvent aussi s'inscrire chez M. Henri Barré, dépositaire de la Presse, rue Cascades. L'inscription se fera du 8 au 16 octobre. Dimanche prochain, 17 octobre, à 2 heures de l'après-midi, une grande assemblée de tous les fervents des quilles aura lieu dans les salles de la Société Philharmonique. On y discutera de questions très importantes concernant le sport des quilles.



BUSTER JONES, lutteur noir de Manchester, qui en viendra aux prises avec Georges Desparois, dans la semi-finale, à Saint-Hyacinthe, samedi soir prochain.

L'EQUIPE DE CHAMBLY SE CLASSE PREMIERE DE LA LIGUE FEDERALE

Les éliminatoires pour le championnat de *base-ball* dans la Ligue fédérale, sont maintenant terminées. L'équipe de Saint-Hyacinthe a joué de malchance, puisque, malgré des efforts enthousiastes, elle a été éliminée. La dernière joute eut lieu mercredi dernier, 29 septembre. L'équipe de Chamblay a remporté le championnat en gagnant la dernière joute d'une série de deux dans trois.

Le résultat fut de 5 à 0, en faveur de Chamblay. Il faut dire qu'il manquait à l'équipe de Saint-Hyacinthe trois de ses meilleurs hommes. Les joueurs de l'équipe locale n'en méritent pas moins nos félicitations. Leur tenue, durant la saison qui vient de se terminer, fut remarquable à tous les points de vue. Le gérant de l'équipe, M. Merrill D'Anjou a conduit ses hommes avec beaucoup d'habileté. Lui-même s'est montré joueur remarquable et bon technicien du *base-ball*. A la dernière joute qui a décidé du championnat en faveur de l'équipe de Chamblay, il manquait à celle de Saint-Hyacinthe les joueurs Aubuchon, Church et Bryant.

Ventes immobilières

- Vente d'un emplacement situé à Bourg-Joli, vendu par T. D. Bouchard à Alfred Graveline pour la somme de \$500.— L.-A. Brunelle, notaire.
- Vente d'une lisière de terrain située Ste-Madeleine, vendue par Ovila Sénécal à Sa Majesté Le Roi, pour la somme de \$1500.— L.-A. Brunelle, notaire.
- Vente d'un emplacement situé rue St-Pascal, vendu par Joseph Darveau à Hercule Frenière, pour la somme de \$4000. J.-S. Beaudet, notaire.
- Vente d'un emplacement situé Paroisse Notre-Dame, vendu par Délima Messier à Olivier Bienvenue pour la somme de \$2500. L. Cordeau, N.P.
- Vente d'un emplacement situé Paroisse Notre-Dame, vendu par Joseph Beaugard à Léo Godin pour la somme de \$700. L.-E. Morier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé rue St-Dominique, vendu par Hector Ménard à Odinat Desjardins, pour la somme de \$3800. F. Borduas, N.P.
- Vente d'un emplacement situé La Providence, vendu par Mme Anna Brouillé à Patrice Gendron, pour la somme de \$7640. Henri Morin, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à La Présentation, vendu par Ovila Provost à Donat Provost, pour la somme de \$4500. L.-E. Morier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à Bourg-Joli, vendu par T.-D. Bouchard à Nop. Lamoureux pour la somme de \$1350. Henri Morin, N.P.
- Vente d'un emplacement situé Paroisse Notre-Dame, vendu par Joseph Messier à Wilfrid Gadbois pour la somme de \$200. Henri Morin, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu par Paul Morissette à Oscar Pelletier, pour la somme de \$1500. Henri Morin, N.P.
- Vente de terrains (36 lots) situés Bourg-Joli, vendus par T.-D. Bouchard et als à la Société d'Agriculture de St-Hyacinthe pour la somme de \$7,500. Henri Morin, N.P.
- Vente d'un emplacement situé Paroisse Notre-Dame, vendu par Mme Céline Tremblay à Henri Cloutier pour la somme de \$4600. L.-E. Morier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Jude, vendu par Pierre Larivière à Anthime Gaudette, pour la somme de \$2300. P.-E. L'Heureux, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Jude, vendu par Joseph Larivière à Pierre Larivière pour la somme de \$650.— P.-E. L'Heureux, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Jude, vendu par J.-Bte Gaumond, à Omer Gaumond, pour la somme de \$700. P.-E. L'Heureux, N.P.
- Vente d'une lisière de terrain située à St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue par Pierre Daigle à Sa Majesté le Roi pour la somme de \$87.35. L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'une lisière de terrain située à St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue par Elz. Gauthier à Sa Majesté le Roi pour la somme de \$35.70. L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Charles, vendu par Hector Bourassa à Wilfrid Berger, pour la somme de \$525.— L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Barnabé, vendu par Camille Paradis à L.A. Plante pour la somme de \$1000.— L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'une lisière de terrain située à St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue par Victor E. Blanchard à Sa Majesté le Roi pour la somme de \$198.62.— L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Denis, vendu par Napoléon Lussier à Mme Guilda-Côté-Lussier, pour la somme de \$500.— Alp. Meunier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Denis, vendu par Joseph Bousquet à Léopold Bonin pour la somme de \$4000.— Alp. Meunier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Denis, vendu par Succ. Isidore Bousquet à Wilbrod Gariépy pour la somme de \$800.— Alp. Meunier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Denis, vendu par Donat Durocher à Mme Blanche Leblanc-Bousquet pour la somme de \$425.— Alp. Meunier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Denis, vendu par Aldéas Champigny à Victor St-Jacques, pour la somme de \$1250. Alp. Meunier, notaire.
- Vente d'un emplacement situé à St-Denis, vendu par Joseph A. Richard à Josaphat Richer pour la somme de \$3000. Alp. Meunier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé au village St-Antoine, vendu par Philibert Letendre à Vertume Lemay pour la somme de \$6800. Henri Morin, N.P.
- Vente d'un emplacement situé rue du Séminaire, vendu par Damase Maynard à Roméo Maynard, pour la somme de \$2500. Henri Morin, N.P.
- Vente d'un terrain situé rue St-Joseph, vendu par Julie Langevin-Tétrault à Roger Archambault pour la somme de \$300. Henri Morin, N.P.
- Vente de deux terrains situés St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendus par Eglantine Beaudry et al à Emile Bastien, pour la somme de \$3000. Roch A. Bergeron.
- Vente d'un emplacement situé à St-Joseph-sur-Yamaska, vendu par Claire Chabot-Lemieux à C.-Emile Lemieux pour la somme de \$200. L.-E. Morier, N.P.
- Vente deux lisières de terrain situées St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendues par Omer Lemay à Sa Majesté le Roi pour la somme de \$194.86. L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'une lisière de terrain située à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue par Omer Blanchard à Sa Majesté le Roi pour la somme de \$40.26. L.A. Brunelle, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à La Providence, vendu par C.A. Fortin à Alphonse Laplante, pour la somme de \$3,750. J.-S. Beaudet, N.P.P.
- Vente d'un emplacement situé à Notre-Dame, vendu par Joseph Beaugard à Malvina Favreau, pour la somme de \$700. L.-E. Morier, N.P.
- Vente d'un emplacement situé rue Concorde, vendu par Rémi Tétrault à Eugène Benoît, pour la somme de \$4500. Albert Jodoin, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à La Providence, vendu par Paul Beaudry à Ubald Laplante pour la somme de \$479.— L.-A. Brunelle, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à La Providence, vendu par Paul Beaudry à Moïse Morrier pour la somme de \$250. J.R. Bruneau, N.P.
- Vente d'un emplacement situé à St-Damase, vendu par Louis Morrier à Moïse Morrier pour la somme de \$250. J.R. Bruneau, N.P.

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE

BIÈRE OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 147 ANS

DI36F

Visitez le monde entier
par la RADIO

Cet hiver, on irradiera de plus beaux programmes que jamais.

Préparez-vous à en profiter, par un nouveau radio

Chaque saison amène de grands progrès dans la technique de la reproduction radiophonique; des reproductions plus brillantes, plus jolies; des reproductions exécutées avec un éclat et un brio qui vous captivent pendant des heures entières. Il y a pour votre foyer, de nouveaux orchestres, de nouveaux comédiens, de nouveaux drames sensationnels et tout ce qui existe de plus récent à présenter. Faites-leur un accueil digne de leur mérite et de votre propre plaisir, par un nouveau radio.

Vous avez un choix parmi les principales marques.

Modique paiement comptant.

Et termes faciles.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

NOTES LOCALES

AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le lundi, quatre octobre mil neuf cent trente-sept, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son honneur le maire Bouchard, ainsi que les échevins Guillet, Richer, Godbout, Chabot, Bergeron, Girard et Gobeille, formant quorum sous la présidence du maire Bouchard.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées telles que lues par le greffier. Les rapports suivants sont produits et déposés aux archives:

Cours du recorder pour le mois de septembre.

Un rapport du maire au sujet de la votation par les électeurs-proprétaires sur le règlement No 510.

Un rapport sur les recettes du département de l'électricité, ainsi que du mouvement des abonnés.

Un rapport de l'ingénieur concernant l'éclairage ornemental de la rue Laframboise est laissé sur la table pour étude.

Une proclamation du Gouverneur Général du Canada concernant la prévention des incendies est produite et déposée aux archives.

Une lettre de la compagnie Wallace & Tiernan, Ltd. au sujet de chlorinateurs est communiquée au conseil et mise aux archives.

Les membres du conseil acceptent avec remerciements l'invitation qui leur est faite par la Ligue des Anciens Retraités de prendre part à la Journée Catholique diocésaine qui se tiendra le 10 octobre courant.

Une offre de services comme gardien du futur stade de la part de M. Lucien Gélinas est déposée au dossier des demandes d'emploi.

La réclamation de M. Aldéric Pelletier pour la perte d'un cheval qu'il attribue au mauvais état de l'entrée du pont de la Société, est référée au comité des finances.

Conformément à la recommandation de l'avocat de la ville, Me Ph. Pothier, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu que la cité accepte de payer à Mme Hugues Lefebvre qui a été victime d'un accident sur les trottoirs de la ville, une somme de \$75.00 en règlement final de toutes réclamations dans cette cause.

Sur la proposition de l'échevin Godbout, appuyé par l'échevin Girard, le greffier est chargé de demander des soumissions pour la fourniture de paletots d'hiver pour les constables.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est décidé que la résolution adoptée à la dernière séance, conformément à un rapport du comité des finances, à l'effet de céder gratuitement à la Société d'agriculture, qui en a fait la

demande, les terrains formant la rue Payan, soit rescindée et remplacée par la suivante:

La cité de Saint-Hyacinthe accepte de céder gratuitement à la Société d'Agriculture les lots et parties de lots suivants; savoir:

1o Les lots trois cent cinq (305), trois cent quatre-vingt-six (386) et quatre cent trente-trois (433), subdivisions du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683), formant tout le terrain connu et désigné comme étant la rue Payan;

2o Une partie du lot trois cent quatre-vingt-dix-sept (397), subdivision du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683), qui forme la rue Blanchette, sur une longueur de cent soixante-douze (172) pieds, plus ou moins, à partir de la ligne nord-est de la rue Payan, et gagnant vers le sud-est pour se terminer au prolongement de la ligne sud-est des subdivisions trois cent quatre-vingt-douze et quatre cent quatorze (392 et 414) du même dit lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683).

3o Une partie du lot trois cent six (306), subdivision du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683), qui forme la rue Turcotte, sur une longueur de cent soixante-douze (172) pieds, plus ou moins, à partir de la ligne nord-est de la rue Payan, et gagnant vers le sud-est pour se terminer au prolongement de la ligne sud-est des subdivisions trois cent une et trois cent soixante-onze (301 et 3711) du même lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683).

Le tout sous la condition que l'hon. T.D. Bouchard, qui fit donation de ces rues à la ville en 1923 pour que celles-ci soient maintenues ouvertes à la circulation publique, intervienne dans l'acte de cession qui sera dressé et libère la ville de cette dernière obligation.

Par la même résolution, le maire-suppléant, M. J.L. Guillet, et le greffier, soient autorisés à signer au nom de la cité tous actes et documents requis pour donner effet à la présente résolution.

Selon l'avis qu'il en a été donné à la dernière séance, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu qu'une somme n'excédant pas \$100.00 dollars soit votée pour être remise à la Conférence St-Vincent de Paul de la Cathédrale, tel qu'antérieurement entendu.

Conformément à une requête à cet effet, le conseil approuve, sur la proposition de l'échevin Chabot appuyé par l'échevin Richer, que certains comptes figurant aux rôles municipaux antérieurs à 1937 y soient retranchés comme non dûs, pour les raisons mentionnées en regard de chaque nom sur une liste préparée par le trésorier et recommandée par lui. (Liste No 1).

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer et il est résolu que des comptes de taxes figurant sur les rôles municipaux antérieurs à 1937, soient remis à un certain nombre de personnes indigentes, selon une liste préparée et recommandée par le trésorier. (Liste No II.)

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer et il est résolu que des taxes chargées à des vieillards reconnus comme indigents, sur les rôles du département municipal pour l'année 1937, soient remises à ceux-ci, le tout selon une liste préparée et recommandée par le trésorier. (Liste No III.)

Pour se rendre à une requête du trésorier, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer, et le conseil décide que certains comptes de taxes figurant sur les rôles du département municipal de 1937 y soient retranchés comme non dûs, pour les raisons mentionnées en regard de chaque nom sur une liste préparée et recommandée par le trésorier. (Liste No IV.)

L'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Chabot et il est résolu que des comptes de taxes figurant sur les rôles de l'Aqueduc antérieurs à 1937, soient remis à un certain nombre de personnes indigentes, selon une liste préparée et recommandée par le trésorier. (Liste No V.)

Conformément à une requête à cet effet, le conseil approuve, sur la proposition de l'échevin Richer, appuyé par l'échevin Chabot, que certains comptes figurant aux rôles du département de l'Aqueduc antérieurs à 1937 y soient retranchés comme non dûs, pour les raisons mentionnées en regard de chaque nom sur une liste préparée par le trésorier et recommandée par lui. (Liste No VI.)

Pour se rendre à une requête du trésorier, l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Chabot, et le conseil décide que certains comptes de taxes figurant sur les rôles du département de l'Aqueduc de 1937 y soient retranchés comme non dûs pour les raisons mentionnées en regard de chaque nom sur une liste préparée et recommandée par le trésorier. (Liste No VII.)

Une requête des bouchers du Marché-Centre, demandant que la ville achète la glacière et le système frigorifique dont ils sont propriétaires au dit marché, est référée au Directeur des Services pour étude et rapport.

Est aussi référée au Directeur des Services pour étude et rapport, une autre requête provenant des maraîchers et marchands de fruits et légumes, priant la ville de pourvoir d'un ascenseur le second étage du Marché-centre.

L'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement suivant:

No 512.— Règlement concernant la fermeture des lieux d'amusement dans la cité, et abrogeant le règlement No 479.

L'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Bergeron et il est résolu qu'à l'avenir, le délai de résidence requis pour obtention de carte d'identité, sera en aucun temps, d'une année précédant le premier jour du mois courant.

Sur la proposition de l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Girard, il est résolu que le directeur des services soit délégué à la convention de l'Union des Municipalités à Lucerne, les 13 et 14 courant.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet et il est résolu que la liste des comptes soumise par le trésorier et recommandée par le comité des finances, soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

THEATRE CORONA

Quel cinéophile ne se souvient pas d'avoir vu la fameuse production du temps du film muet, *Nitchevo*. Ce fut vraiment l'un des grands films français de cette époque. Or, à dix ans de distance, *Nitchevo* nous revient en parlant, et il a été réalisé par le même Baroncelli qui fit la version muette. Il sera au Théâtre Corona, du 10 au 13 octobre.

L'interprétation ne réunit que des grands noms. Harry Baur incarne avec une fine bonhomie le commandant; tourmenté par le soupçon, mais noble dans le devoir, il a, au cours de la lente agonie du sous-marin, renouvelé encore la richesse de sa gamme dramatique. Georges Rigaud a tout le charme sympathique et l'émotion virile qui conviennent aux situations. Jean Max est parfait dans le rôle du contrebandier. Marcelle Chantal, belle, gracieuse et sensible, joue à merveille. Nommons aussi Lisette Lanvin, Jean Tissier, Paul Azais, Lucien Coedel que l'on connaît ici; Abel Tarride.

Le second film à l'affiche sera *La Guerre des Gosses*, avec Jean Murat, le si populaire jeune premier français; Claude May et les célèbres enfants Serge Grave et Jacques Taboli.

SOIREE DU PRESIDENT

La soirée du Président, qui a eu lieu au Club de Golf samedi dernier, a été couronnée d'un vif succès. Prés d'une centaine de personnes s'étaient réunies pour cette célébration traditionnelle. Tous les invités ont paru fort satisfaits.

Outre le président et Mme Victor Chabot, on a remarqué dans l'assistance les personnes suivantes: l'hon. T.-D. Bouchard, MM. et Mmes T.-A. Fontaine, B.X.C. Bailly, C.-J. Laframboise, Henri Morin, John J. Egan, J.J. Richard, Moris Bornstein, R.G. Davidson, H.A. L'Abbé, Frs Jetté, W.K. Anderson, J.A. Myers, J.-E. Cadieux, de Montréal, Paul Laframboise, J.-P. Turgeon, MM. J.-W. Jamieson, Ernest LeSauter, E. Carballo, Roméo Chartier, Hervé Chapdelaine, Maurice Laporte, Milles Gertrude et Angélique Beauregard, Marguerite Marin, Fabienne Chalifoux, Mme I. Plamondon, Milles Simone Lacroix, Hélène Marin, Olivette Chalifoux, Pauline Lafontaine, Isabelle Lapalme, Dolorès Marcoux, Yvonne Boissinot, Réjane Mongeau, MM. Geo. English, R.E. Corke, G.H. Gordon, Henri Brunelle, Conrad Mongeau, Geo. Lussier, Robert Hamel, Dr A. Gosselin, D. Tremblay, P.E. Lapierre, N. Nault, Marc Robillard, MM. et Mmes J. Tompson, J.A. Milligan, J. H. Lawson, E.S. Trudeau, R. H. Rough, MM. Gérard Choquette, Yves Choquette, Maurice Prévost, William Ferry, MM. Lahaie, Milles Gaby Lamontagne, Aimée Cusson, Litta Frigon, Cécile Laurendeau, Simone DeSerres, Mme Webster et autres.

VENTES IMMOBILIERES

Vente d'un terrain situé rue Papineau et St-Joseph, vendu par les Srs de l'Hôtel-Dieu à Ovila St-Germain, pour la somme de \$400. Henri Morin, N.P.

Vente d'un emplacement situé à St-Damase, vendu par Joseph Jodoin à Paul Jodoin pour la somme de \$4500. J.R. Bruneau, N.P.

Vente d'un emplacement situé à St-Damase, vendu par Joseph Jodoin à Dercs Jodoin pour la somme de \$5.000. J.-R. Bruneau, N.P.

Vente d'une lisière de terrain située St-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue par Victoria Boyer à Sa Majesté le Roi, pour la somme de \$59.52. L.E. Morier, N.P.

Vente d'une lisière de terrain située à St-Hyacinthe-le-Confesseur vendue par Léopold Lussier à Sa Majesté le Roi pour la somme de \$50.26. L.E. Morier N.P.

Vente d'un emplacement situé à St-Hyacinthe-le-Confesseur vendu par Léopold Lussier à J. Albany Lussier, pour la somme de \$4000. L.-E. Morier, N.P.

Vente d'un emplacement situé paroisse St-Thomas d'Aquin, vendu par Léopold Lussier à Oza Lussier, pour la somme de \$5000. L.-E. Morier, N.P.

Vente d'un emplacement situé rues St-Simon et Ste-Marguerite, vendu par Osilda Benoit à L.-A. Perrault, pour la

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Septembre, 29.— Joseph-Stanislas-Fleurent, fils d'Orphic St-Yves et d'Yvonne Fleurent. Par. et mar. Stanislas Fleurent et Malvina Hamel.

Octobre, 3.— Joseph-Albert Pierre, fils de Raoul Gaudet et de Germaine Pérodeau. Par. et mar. Albert Sansoucy et Thérèse Pérodeau.

Mariages:

Octobre, 2.— Dorès Lapierre et Eliane Théberge.

Octobre, 4.— Camille Lucien Rousseau et Flore Gendron

Octobre, 4.— Maurice Roberge et Laurette Picard.

Sépultures:

Octobre, 1.— Alexina Rayle 56 ans, épouse d'Honoré Handfield.

Octobre, 6.— Raymonde Fournier, 25 ans, fille de Louis Fournier.

Octobre, 7.— Delphine Roberge, 71 ans, fille de feu Louis Roberge.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptême:

Octobre, 1.— Marie-Alice-Marguerite, fille d'Hervé Lajoie et de Cécile Martin. Par. et mar Etienne aMrtin et Alice Martin.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Septembre, 30.— Joseph-Henri-Adélar-Denis, fils de Roger Tétrault et d'Yvette Bergeron. Par. et mar. Henri Bergeron et Adéla Lapalme.

Octobre, 3.— Joseph-Léonce Rosaire-Gilles, fils d'Odilon Marquis et de Marie-Laure Caron. Par. et mar. Léon Marquis et Eva Poitras.

Mariages:

Octobre, 2.— Raoul Bessette et Marie Léonore Cormier.

Octobre, 2.— Willie Lussier et Annette Johnson.

PARTIE DE CARTES

Le 26 octobre, une grande partie de cartes à l'Ecole Jacques-Cartier, à La Providence, au profit des Oeuvres paroissiales. Le prix du billet est de 35 sous.

Les personnes qui désirent envoyer des prix seront les bienvenues. Les prix devront être envoyés au couvent des Dominicains pour le 21 octobre.

A l'occasion de la partie de cartes, on procédera au tirage d'un magnifique crucifix en marbre blanc. Ce crucifix est exposé au magasin de Milles Lussier et Lahaie, rue Cascades.

PARTIE D'HUITRES

Une partie d'huitres organisée par la chorale de Notre-Dame-du-Rosaire, est annoncée pour le 4 novembre, à la salle paroissiale.

Le prix du billet est de \$6.750. Henri Morin, N.P.

Vente d'un emplacement situé à La Providence vendu par Eva Blanchet et al à Hervé Lajoie, pour la somme de \$3500. Henri Morin, N.P.

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
30	66	47
1	58	37
2	53	28
2	55	34
4	60	47
5	74	56
6	77	50

SOUPER AUX HUITRES

Le souper aux huitres annuel du Club de Golf aura lieu dans les salles du Club, samedi soir, 16 octobre, à 9 hres. Cette réunion a l'habitude de grouper non seulement les amateurs d'huitres, mais aussi les amis du Club de Golf, et il feraient bien de s'y rendre parce que ce souper sera marqué d'événements du plus haut intérêt.

CLINIQUE
DU
professeur P.-E. Bousquet
CHIEF DE SERVICE À L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DE LA GORGE ET DU NEZ
LES MERCREDI ET SAMEDI
JUILLET ET AOÛT: MERCREDI ET VENDREDI
173 1/2, rue Girouard Saint-Hyacinthe

ATTENTION ! Etes-vous venus voir les nouveaux tissus pour complets et pardessus d'automne!
MESSIEURS !
Un assortiment complet vient d'arriver
Venez les voir; vous trouverez des merveilles dans les styles et la qualité de ces tissus.
Vous ne trouverez pas de meilleurs prix en ville pour la confection.
Voyez J.-ARMAND LUSSIER
MARCHE-D-TAILLEUR
238, RUE CASCADES SAINT-HYACINTHE
Vous avez le choix de 300 patrons tout à fait différents l'un de l'autre

RECITAL D'ORGUE
MARCEL DUPRÉ
Organiste à St-Sulpice de Paris
à l'église Sainte-Famille de GRANBY
20 OCTOBRE
à 8 h. du soir
BILLETS .50 ET .75
En vente au presbytère Ste-Famille de Granby
E.-H. BRÉTON, curé - - Tél. 918
et à la Pharmacie Brodeur, Saint-Hyacinthe

IL NOUS FAIT PLAISIR DE PRÉSENTER LE
Packard 1938
Vous êtes cordialement invités à venir voir les dernières améliorations apportées à l'automobile
Packard 1938
Vous serez convaincus que jamais une auto n'a offert plus de confort et de beauté dans ses lignes que le
Packard 1938
Yamaska Automobile
Engg.
35 1/2, RUE CONCORDE TÉL. 316
SAINT-HYACINTHE
RENÉ ST-PIERRE ET J.-D. AUBIN

NOUVELLE ECLAIR
Il me fait plaisir d'aviser le public que je puis réparer et moderniser les meubles de tous genres.
Ne détériorez pas un meuble brisé sans me consulter. Un atelier bien outillé et un personnel compétent sont à votre service.
BERNARD FAVREAU
61, RUE ST-PIERRE
LA PROVIDENCE
Tél. 830M.

Pour Satisfaction Maximum
PHILIP MORRIS
VIRGINIA FINE
MF-37F
TABAC À CIGARETTES PHILIP MORRIS
AUSSI EN PAQUETS BÔÎTES 1/2 LB.
10¢ 70¢

LA VIE AGRICOLE NOTES LOCALES

Les pertes causées par les meurtrissures

Les animaux se blessent parfois en cours de transport. — Ceux qui souffrent de meurtrissures ont une valeur moindre sur les marchés. — Précautions à prendre.

Nous avons, nombre de fois, examiné des sujets après l'abattage et avons constaté quelles pertes peuvent résulter de meurtrissures.

Si des pertes énormes doivent être subies chaque année, il ne faut pas oublier que les acheteurs, en fixant leurs prix sur les différents lots, tiennent compte de ces meurtrissures et diminuent leurs prix en conséquence. Chaque personne qui manipule des animaux de boucherie ne devrait donc pas oublier que son manque de soins et de précautions peut contribuer à diminuer la valeur de ses animaux. Que chacun y pense et prenne toutes les précautions possibles pour réduire autant qu'il se peut les pertes résultant des meurtrissures.

Ne pas oublier les précautions suivantes qui doivent être prises dans les différentes opérations précédant ou accompagnant les expéditions:

- 1.—Bien charger; pas trop mais suffisamment.
- 2.—Bien séparer les différentes classes d'animaux au moyen de partitions solides.
- 3.—Faire une bonne litière.
- 4.—Ne pas alimenter avant de charger.
- 5.—Eviter les coups, ne pas fatiguer les animaux.

Alfred SAVOIE

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Depuis quelque temps, une augmentation de production et un marché au fromage qui ne semblait pas des plus favorables étaient des facteurs qui rendaient notre marché au beurre plutôt incertain.

Vers le milieu de la semaine, outre l'amélioration du marché au fromage, les prix du beurre sur le marché anglais ont subi une avance très rapide, même soudaine et à un niveau de prix assez élevé pour nous permettre d'en exporter une certaine quantité. A la dernière heure, l'on prévoit la possibilité de diriger sous peu une quantité approximative d'environ 20,000 à 25,000 boîtes sur les principaux centres de distribution du Royaume-Uni; ceci aidera dans une certaine mesure à décongestionner notre marché domestique.

Dès que cette nouvelle inattendue fut quelque peu répandue, il y eut un regain de confiance chez les détenteurs qui ne semblent pas vouloir se départir maintenant de leur approvisionnement. L'offre est actuellement très restreinte. Avec l'avance de la saison, les arrivages courants diminuent et la demande étant

très active, une forte hausse a été enregistrée dans les prix. Les stocks entreposés par tout le Canada au 1er octobre sont attendus avec anxiété, mais entre-temps, cette dernière semaine nous a apporté une situation sensiblement améliorée.

Ce marché est très ferme et au cours de l'avant-midi lundi, le 4 octobre, les prix du No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 27 $\frac{1}{2}$ c à 27 $\frac{3}{4}$ c la livre.

FROMAGE

L'anticipation prévue d'une hausse de prix ne s'est pas fait attendre. En effet, avec une plus grande fermeté des prix de fromage de la Nouvelle-Zélande, le marché anglais a été contraint de s'approvisionner sur notre marché canadien qui par la suite n'a pas tardé à se raffermir davantage.

Il faut cependant noter que les achats actuels comprennent pour la plus grande partie des fromages de fabrication du mois de septembre et que la demande est limitée pour les fromages de fabrication antérieure.

Nous pouvons ajouter que cette hausse sensible des prix du beurre en Angleterre est certainement une aide précieuse à un meilleur mouvement du marché au fromage.

DERNIERS PRIX DU MARCHÉ

ANIMAUX VIVANTS
 Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 4 oct. 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select)	190 à 230 lbs.....	10.00
Prime de \$1 00		
Porc à bacon	180 à 230 lbs.....	10.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.....	9.50
Porc léger	120 à 160 lbs.....	8.00 à 9.00
Porc lourd	240 à 270 lbs.....	9.50
Extra lourd		
270 lbs ou plus.....		9.00
Truies.....		7.00 à 8.00

Veaux de lait

Choix.....	8.50 à 9.00
Bon.....	8.00 à 8.50
Moyen.....	7.00 à 7.50
Commun.....	5.50 à 6.50

Veaux de champ

Bon.....	3.75 à 4.00
Moyen.....	3.50 à 3.65
Commun.....	3.00 à 3.25

Agneaux du printemps

Choix.....	\$8.00 à 8.50
Bélier.....	6.00 à 6.50
Commun.....	6.00 à 6.50

Moutons

Bon.....	3.50 à 4.00
Commun.....	2.00 à 2.50

Vaches

Choix.....	4.00 à 4.25
Bonne.....	3.50 à 4.00
Moyenne.....	2.50 à 3.00
Commune.....	2.00 à 2.50
Très commune.....	1.50 à 1.75

Taureaux

Choix.....	3.75 à 4.25
Bon.....	3.00 à 3.25
Moyen.....	2.75 à 3.00
Commun.....	2.50 à 2.75

Taures

Choix.....	5.50 à 6.00
Bonne.....	4.50 à 5.00
Moyenne.....	3.50 à 4.00
Commune.....	2.25 à 3.00

Bouvillons

Choix.....	8.00 à 8.50
Bon.....	6.50 à 7.00
Moyen.....	5.00 à 5.50
Commun.....	4.00 à 4.25
Commun léger.....	3.00 à 3.50

Taures

Choix.....	5.50 à 6.00
Bonne.....	4.50 à 5.00
Moyenne.....	3.50 à 4.00
Commune.....	2.25 à 3.00

Bouvillons

Choix.....	8.00 à 8.50
Bon.....	6.50 à 7.00
Moyen.....	5.00 à 5.50
Commun.....	4.00 à 4.25
Commun léger.....	3.00 à 3.50

Taures

Choix.....	5.50 à 6.00
Bonne.....	4.50 à 5.00
Moyenne.....	3.50 à 4.00
Commune.....	2.25 à 3.00

Bouvillons

Choix.....	8.00 à 8.50
Bon.....	6.50 à 7.00
Moyen.....	5.00 à 5.50
Commun.....	4.00 à 4.25
Commun léger.....	3.00 à 3.50

LE COEUR NOIR, UNE MALADIE DU CELERI

Cette maladie attaque surtout les récoltes hâtives. — Les symptômes sont très caractéristiques. — Recherches faites pour la prévention du coeur noir.

Le coeur noir ou, comme on l'appelle parfois, la pourriture du coeur, est une maladie qui cause de grands ravages dans la récolte de céleri dans beaucoup des districts de l'Ontario où cette plante est cultivée.

Cette maladie attaque surtout la récolte hâtive; elle fait généralement son apparition par les temps chauds, humides, ou après ces périodes, vers la fin de juillet ou en août, quand les plantes approchent de la maturité.

Les symptômes sont très caractéristiques; les jeunes feuilles du coeur paraissent d'abord imprégnées d'eau puis elles se flétrissent et noircissent. Si l'attaque est légère, les plantes peuvent surmonter le désordre et produire de nouveaux coeurs et, dans ce cas, les feuilles affectées prennent la forme de pointes noircies aux bouts des tiges allongées. Si l'attaque est grave, le point de végétation meurt et la plante perd toute son utilité.

Dans certaines conditions également, le coeur noir peut se compliquer par l'attaque de bactéries qui produisent une pourriture molle et parcelle des punaises ternes. Chacun de ces agents produit des symptômes typiques sur le céleri; les pre-

L'ELEVAGE ET LE SOIN DES DINDONS

Conseils relatifs à l'élevage, si difficile pour plusieurs, de ce bel oiseau de basse-cours. — Une publication du gouvernement fédéral à demander.

Dans l'édition révisée du bulletin sur l'élevage des dindons, écrit par M. A.G. Taylor du service de l'Aviculture de la division des Fermes expérimentales du ministère fédéral de l'Agriculture, et qui vient de paraître, nous trouvons les conseils suivants: les dindons que l'on destine à la reproduction doivent être choisis au commencement de l'automne, avant la période d'engraissement pour le marché; on ne choisira que des oiseaux bien développés, vigoureux et ayant une bonne constitution; la bonne qualité du squelette ou des os, est un détail que l'on ne doit pas négliger dans la sélection des sujets reproducteurs; il n'est pas nécessaire de choisir les plus gros oiseaux, pour la reproduction, mais il faut cependant éviter les petits. On prendra toutes les précautions nécessaires pour avoir des oiseaux sains, sans maladie, et surtout des mâles qui ne soient pas apparentés aux femelles; les débutants dans cet élevage feront bien de commencer avec un mâle et quatre femelles; ils pourront plus tard porter le nombre de femelles à dix ou douze, à condition que le mâle soit vigoureux.

Il ne faut pas tenir les dindons renfermés pendant l'hiver, mais les laisser courir au large toute la journée. Une grange à paille ou un hangar fermé leur servira d'abri pendant la nuit. En somme, tout bâtiment qui ne laisse pas entrer le vent, la pluie ou la neige fait l'affaire, mais les courants d'air doivent être évités. Il ne faut jamais loger les dindons avec des poules ou dans des poulaillers chauffés, car dans ces conditions, ils contractent des rhumes qui se développent plus tard en roupie. Pendant l'hiver, les dindons destinés à la reproduction ne doivent recevoir qu'une ration limitée, car ils ont une tendance à trop engraisser lorsqu'ils sont bien nourris. Il faut leur donner des grains durs, de préférence à la moulée et à la pâtée. Un mélange d'avoine et d'orge, de blé et de sarrasin, en parties égales, convient très bien pour les mois froids. Dès que la température se réchauffe au printemps, on supprime le sarrasin.

Ce bulletin, que l'on peut obtenir en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, contient des renseignements complets sur toutes les phases de l'élevage des dindons.

Les producteurs qui ont été faites sur les moyens de prévenir le coeur noir au Laboratoire de pathologie végétale de St. Catharines, indiquent que l'on peut éviter de grosses pertes en retardant de plusieurs jours la transplantation et en enlevant la récolte avant qu'elle ait atteint toute sa taille.

Les producteurs dont les champs sont exposés à cette maladie feront donc bien de retarder la transplantation et d'avancer la récolte. Si, toutefois, le coeur noir faisait son apparition avant que la coupe du céleri soit terminée, que l'on se hâte de couper le reste de la récolte aussi promptement que possible. J.K. Richardson

MUSIQUE à la PHILHARMONIQUE

Les quilles. — Nous prions les amateurs de quilles de bien vouloir lire le communiqué qui les intéressera certainement, qui se trouve dans la page du sport de ce journal.

A Joliette. — Mardi le 28 septembre, la délégation de la Société Philharmonique était la plus représentative de toutes les fanfares de l'association des fanfares au banquet offert à M. Emile Prévost au Château Windsor, à Joliette, à l'occasion de son 30ème anniversaire comme directeur de l'Union Musicale de cette localité. Les organisateurs de cette fête n'ont rien négligé pour faire un succès de cette démonstration en l'honneur du directeur de cette fanfare. A l'issue du banquet, les amis de M. Prévost lui ont présenté une magnifique bague sertie de diamants et la Société Philharmonique par son président, M. Mandus Bienvenu, un magnifique briquet étui à cigarettes. Nos délégués sont revenus enchantés de leur voyage.

THEATRE MASKA

Du 10 au 13 octobre, le Théâtre Maska de cette ville présentera le fameux film *Trader Horn*, qui est, en même temps qu'un film d'aventure fort dramatique, un documentaire de premier ordre sur certaines parties peu connues de l'Afrique. Les principales vedettes sont Harry Carey et Edwina Booth. On sait que l'actrice Edwina Booth contracta au cours de la réalisation du film une maladie mystérieuse qui l'a conduite à deux doigts de la mort, et dont elle ne s'est jamais remise complètement. Le second film au programme est une comédie, *Marry the Girl*, avec comme interprètes Frank McHugh et Mary Boland. De jeudi à samedi prochains, inclusivement, les deux films suivants: *As Good as Married*, avec Doris Nolan et John Boles, cet acteur si apprécié des dames; et *Men in Exile*, avec Dick Purcell et June Travis.

UPTON

Mlle Thérèse Robert de St-Hyacinthe en visite chez M. Antonin Blanchette.

—M. et Mme Arthur Lafrance de Bedford, M. et Mme Alfred Lafrance et leur fille Rita de Pike River, de passage chez M. Emile Pinsonnault.

—Mme Joseph Longpré et sa fillette Madeleine sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Alexina McDuff est actuellement de passage à Shawinigan Falls, où elle visite des parents.

—Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de M. Ferdinand Caouette, survenue le 23 courant. Le défunt n'était âgé que de 37 ans. Lui survivent: sa femme et trois enfants.

La messe des funérailles fut chantée par M. l'abbé J.A. Laurence, curé de la paroisse.

—Mlle Maria Brosseau de Saint-Hyacinthe, en visite depuis plusieurs jours chez M. Emile Pinsonnault.

—M. et Mme Arthur Vézière, née Blandine Marcell, de Waterbury, Conn., de passage au Canada la semaine dernière.

—M. et Mme Arthur Barrette ainsi que Mlle Anna de Grandpré de Pawtucket, R.I., rendaient visite ces jours derniers à chez M. Hormisdas Croteau.

—M. Victor Guertin et sa famille nous quittent pour aller demeurer à Saint-Guilhem. M. Guertin était beurrier de notre paroisse depuis plusieurs années. Il aura comme remplaçant M. F. Frigon, anciennement de St-Valérien.

EDUCATION

A St-Jean. — MM. Mandus Bienvenue et Adrien Ringuet assisteront à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec, qui aura lieu à St-Jean dimanche prochain, le 10 courant. Le lieutenant Jos.-L. Gariépy représentera notre fanfare à la réunion des directeurs des fanfares de l'Association qui se tiendra également à St-Jean ce jour-là.

Saviez-vous qu'en 1896 un jeune pensionnaire du collège de Ste-Thérèse de Blainville, fut congédié de cette institution parce qu'il aimait trop la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe?

M. Emile Prévost, directeur actuel de l'Union Musicale de Joliette, alors qu'il était étudiant au collège mentionné plus haut, déserta cette maison d'éducation en 1896 pour aller voir et entendre la Philharmonique qui prenait part à la grande manifestation organisée à Montréal, à l'occasion de la victoire de Sir Wilfrid Laurier. De retour au collège après cette escapade, le supérieur du temps, dit au jeune Prévost de prendre sa valise et de retourner à Montréal... à St-Hyacinthe... où il voudrait, car il n'avait pas de place au collège pour les réfractaires aux règlements. Il est vrai de dire que M. Emile Prévost fut congédié du collège à cause de la Philharmonique. C'est un fait.

En plus de diriger l'Union Musicale de Joliette, M. Prévost est président de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec.

PITOU

FUN. MME HANDFIELD

Les funérailles de Mme Honoré Handfield, née Alexina Rayle, décédée la semaine dernière à l'âge de 56 ans et 6 mois, ont eu lieu vendredi, 4 octobre, à la cathédrale de cette ville, sous la direction de la maison V.-J. Mongeau Limitée. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Pierre Loiselle, vicaire, qui chanta aussi le service funéraire, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon et Anselme Longpré, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Handfield, Robillard, Desmarais, Courchesne et Pinsonnault. Le deuil était conduit par le mari de la défunte, M. Honoré Handfield; ses fils, Albert, Maurice, Albany, Marcel et Jean-Paul; ses gendres, MM. Joseph Archambault, de Saint-Charles-sur-Richelieu, et Gérard Bélisle, Saint-Hyacinthe; son frère, M. Osias Rayle, de cette ville.

BINGO

Qui veut gagner un beau coffre de cèdre? Vous n'avez qu'à venir aux deux Bingo, au bénéfice des pauvres de l'Ave Maria, les 12 et 19 octobre, au sous-sol de l'église du Christ-Roi. Remarquez aussi dans la vitrine de la Pharmacie Brodeur, les magnifiques prix spéciaux que vous pourrez gagner. Les billets sont limités.

contre Coupures et Plaies
 Appliquez libéralement le Minard. Il chasse le poison et nettoie. Toute blessure est tôt cicatrisée après qu'on l'a appliqué.
 Il n'y a rien de meilleur!



ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE

VENDREDI 15 OCT. Gaspé \$0.75

Départ St-Hyacinthe 1.23 p.m., 9.03 p.m.

RIVIERE DU LOUP \$4.90
 Rimouski \$6.20 Moncton \$6.75
 CAMPBELLTON \$6.75
 SAINT-JEAN, N.B. \$6.75

RETOUR jusqu'au MARDI, 19 OCT. excepté Gaspé et Halifax, MERC., 20 OCT. HALIFAX \$10.75

Réductions proportionnelles des points intermédiaires. Renseignements auprès des agents.

CANADIEN NATIONAL

LE SEUL ATELIER CANADIEN FRANÇAIS SPECIALISE DANS LA SIMILIGRAVURE EN COULEURS

CLICHES DE TOUT GENRE POUR ANNONCES JOURNAUX ETIQUETTES CIRCULAIRES CATALOGUES DEPLIANTS

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

111 OUEST RUE ONTARIO - PRES 44 FEUILLE - MONTRÉAL

DÉSSIN ILLUSTRATION LETTRAGE PHOTOGRAPHIE

TELEPHONE MARQUETTE 4549

On peut donner ses commandes de clichés au

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

représentant dans la région de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37

SAINT-HYACINTHE



Tous profitent des MAGASINS-CHAÎNES

La ménagère sait par expérience que les magasins-chaînes lui sont d'une grande utilité. Elle sait qu'elle peut toujours s'y procurer toutes sortes de produits pour la maison et son usage personnel, et cela à des prix très raisonnables. Et ces marchandises de qualité lui sont présentées d'une façon attrayante, dans un milieu fait pour plaire à la clientèle.

L'ouvrier, le cultivateur et le propriétaire d'immeuble profitent eux aussi des magasins-chaînes, mais d'autres manières. Aux propriétaires, ces établissements assurent des loyers accrus et l'augmentation de la valeur foncière. Aux cultivateurs, ils offrent un excellent marché pour leurs produits. Les ouvriers, d'autre part, trouvent à s'employer dans les fabriques dont la production est achetée par les magasins-chaînes, pour revendre dans le Québec et les autres provinces.

Pour des milliers, les magasins-chaînes signifient travail, meilleur standard de vie et économie d'argent.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - Montréal

Cette annonce est la cinquième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaînes établis dans la province de Québec.

Faits et gestes de la semaine

S.E. Mgr Decelles

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, était de passage la semaine dernière à Québec, pour assister à une importante réunion du Conseil de l'Instruction publique. La réunion eut lieu au Parlement, S.E. le Cardinal Villeneuve, treize archevêques et évêques étaient présents.

Nouvelle industrie

La petite ville de Marieville, dans le comté de Rouville, compte depuis peu une nouvelle industrie, une manufacture de boîtes de tous genres, qui s'appelle la *Citadel Paper Box Limited*. Sa capacité de production est de 15.000 à 18.000 boîtes par jour, et elle emploie une quinzaine de personnes. M. Eugène Lirette, ci-devant de Québec, est gérant de l'établissement.

Volée et retrouvée

Une automobile volée ces jours derniers à Saint-Joseph de Sorel, appartenant à M. Cournoyer, a été retrouvée à Saint-Hyacinthe par la police, abandonnée rue Saint-Michel. La Sûreté provinciale a été immédiatement avertie. On s'attend à une arrestation prochaine.

Prime de \$20.

Mlle Madeleine Bienvenue, institutrice à Saint-Thomas d'Aquin, vient de recevoir une prime de \$20. du gouvernement provincial, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de l'inspecteur régional, M. J.-A. Girard. C'est la seconde fois que Mlle Bienvenue reçoit cette prime.

Condamné à mort

Exéphanat Benoit, de Montréal, accusé du meurtre de M. Hyacinthe Côté, également de Montréal, autrefois de Saint-Hyacinthe, a été trouvé coupable mercredi, par un jury, et condamné à être pendu.

Feu Mme A. Durocher

Mme veuve Aldéric Durocher, de Saint-Louis-de-Bonscours, est décédée mercredi soir à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville. La défunte, née Céline Forcier, était âgée de 60 ans.

Chev. de Colomb

Une assemblée des membres du conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de cette ville, aura lieu lundi soir, 11 octobre. Tous les membres sont priés d'être présents.

Répétitions

La chorale des dames et demoiselles de la cathédrale a maintenant repris ses répétitions, sous la direction de Mme Rodo Philie. Cette chorale portera désormais le nom de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Prochain mariage

M. et Mme Joseph Chagnon, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, annoncent le mariage prochain de leur fille, Armande, à M. Lucien Mélançon, de Montréal. La bénédiction nuptiale sera donnée le 23 octobre, en l'église Saint-Denis de Montréal.

Souper aux huîtres

Un souper aux huîtres est annoncé pour samedi soir, 9 octobre, au Club Maskoutain de cette ville.

Les jumelles Dionne

M. et Mme T.-A. Saint-Germain, M. et Mme François Jetté, de cette ville, sont de retour d'un voyage dans le nord de l'Ontario, au cours duquel ils se sont rendus jusqu'à Cochrane, après avoir passé par l'Abitibi, Rouyn, Val d'Or, etc. Au retour, ils ont fait un arrêt à Corbeil, pour voir les cinq petites jumelles Dionne. M. Saint-Germain a profité de son passage à Corbeil pour visiter la propriété de M. Oliva Dionne, assuré dans la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, de Saint-Hyacinthe, dont il est le directeur-gérant.

A New York

MM. Gérard Beaudet et Armand Valois, respectivement gérants du *Magasin Moderne* à Saint-Hyacinthe, et de la succursale *F.-W. Woolworth* à Sorel, ont assisté cette semaine à la série mondiale de base-ball, à New York.

Auralliment de dimanche dernier, à La Présentation

A l'occasion de la remise des prix, à la suite du concours du "Bulletin des Agriculteurs." — Le premier prix à Mme Jeanne Gagnon-Lemieux, de La Présentation.

Plusieurs centaines de cultivateurs de la paroisse de La Présentation, et des paroisses environnantes, ont assisté dimanche dernier à la distribution des prix aux gagnants du concours du *Bulletin des Agriculteurs*. C'était la première réunion du genre organisée dans la province de Québec par ce journal distribué aux cultivateurs dans le but de les renseigner sur ce qui a pour eux un intérêt vital: l'agriculture et ses marchés. Des cultivateurs de toute la province avaient participé au concours.

Prenaient part à la fête, qui avait lieu sur le terrain de l'église paroissiale: l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative; Me T.-Adélar Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes; M. l'abbé Paul-Emile Noisoux, curé de La Présentation; M. l'abbé A. Desmarais, curé de Sainte-Clothilde de Horton; Mmes Jeanne Gagnon-Lemieux et Emile Masson, les deux premières gagnantes du concours; M. Robert Raynault et M. R. Charette, respectivement rédacteur et directeur de la circulation du *Bulletin des Agriculteurs*.

Les principaux gagnants du concours, qui portait sur le sujet suivant: "Pourquoi j'aime le *Bulletin*", furent: Mme Jeanne Gagnon-Lemieux, \$1,000; Mme Eménil Masson, \$250.; M. l'abbé Choquet, de Longueuil, \$125. D'autres prix furent décernés aux curés des deux paroisses à l'honneur, M. l'abbé Noisoux, de La Présentation (\$100) et M. l'abbé A. Desmarais, de Ste-Clothilde de Horton (\$50.).

Les juges qui avaient présidé au choix des gagnants étaient MM. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal; Léon Lorrain, chef de la publicité à la Banque Canadienne Nationale; Alphonse Désilets, chef de l'enseignement ménager agricole du département de l'Instruction publique. Ce concours, commencé au début de mai, s'est terminé en septembre; 249 cultivateurs y ont gagné des prix.

MM. Joseph Provost, maire de la paroisse de La Présentation, MM. Bouchard, et Fontaine, M. Léon Lorrain, et M. Robert Raynault, ont prononcé des allocutions sur le concours et l'oeuvre du *Bulletin des agriculteurs*.

L'HON. A. GODBOUT CANDIDAT DANS LE COMTE DE BAGOT?

Une dépêche de Québec au *Devoir*, en date du 6 octobre, se lit comme suit:

Québec, 6 (D.N.C.). — Si nous en croyons un rumeur, M. Adélar Godbout, chef du parti libéral provincial, rentrerait sous peu dans la politique active. Il se présenterait dans le comté de Bagot représenté actuellement par le notaire Cyrille Dumaine.

L'élection de M. Dumaine est contestée devant les tribunaux. Quelqu'un nous informe que le député confesserait jugement. L'élection se trouvant invalidée par le fait même, M. Godbout serait le prochain candidat libéral dans Bagot.

MME CORRIVEAU DECEDEE LE 30 A PIKE RIVER

La défunte comptait deux de ses filles chez les RR. SS. de Saint-Joseph de cette ville. — Elle était âgée de 68 ans. — Treize enfants lui survivent.

Mme Dosithe Corriveau, née Délia Lamothe, est décédée jeudi dernier à Pike River, comté de Missisquoi, à l'âge de 68 ans. La défunte était la mère des RR. SS. Marie-de-l'Annonciation, (Lydia), et Madeleine-du-Calvaire, (Thérèse), des RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Elle laisse son mari, cinq autres filles et six fils: la R. Soeur Corriveau, (Blanche-Irène), des RR. SS. de la Charité, à Lewiston, Me; Mmes Philippe Roy, (Aline), et Auguste Bilodeau, (Eliane), de Pike River; Léo Dupont, (Alice), de Farnham; garde Albertine Corriveau, attachée au service de radiographie de l'Hôtel-Dieu de Montréal; le Dr Yvon Corriveau, de Saint-Eustache; MM. Anselme Corriveau, Sainte-Thérèse; Pierre-Aurèle, Ibergville; Romuald, Jean-Marc et Paul-Urbain, Pike River. Lui survivent également trois frères et deux soeurs: le Dr Elzéar Lamothe, de Chicago; MM. Alphonse et S. Lamothe; Mmes François Rocheleau, (Valérie), et Jérémie Ménard, (Poméla), de Springfield, Mass; un beau-frère, M. C. Corriveau, de Saint-Sébastien.

Les funérailles ont eu lieu lundi à Pike River.

CE QUI SE PASSE A LA COUR DU MAGISTRAT

Quatre plaintes pour vol et une pour assaut. — Bertha Bélanger condamnée à un an de prison. — Emile Laramée, de Saint-Théodore, acquitté.

Quatre plaintes pour vol et une pour assaut sur la personne viennent d'être logées à Saint-Hyacinthe. Armand Lanoie, de cette ville, et Emile Lambert, domicile imprécis, ont été arrêtés pour vol de pommes dans le verger de M. Noël Brodeur, à Saint-Damase, village situé à neuf milles à l'ouest de Saint-Hyacinthe. Arthur L'Heureux, de cette ville, qui purge déjà une sentence pour ivresse, est accusé de la même offense. Les trois hommes paraissent faire une spécialité de dépouiller les pommiers de leurs fruits, dans les vergers longeant les routes. Ils comparaitront devant le magistrat de district Emile Marin, le 14 octobre.

— Wilfrid Turgeon, de Granby, a été arrêté sur une plainte du détective Léo Côté, de la Sûreté provinciale, sous accusation de vol d'outils d'automobile. Comparution le 13 octobre.

— Hervé Tarte, de Saint-Hyacinthe, a été arrêté pour assaut simple sur la personne d'Aimé Yvon, sur plainte de ce dernier. Il comparaitra le 12.

— Bertha Bélanger, de cette ville, a été condamnée à un an de détention, par le magistrat Marin, pour tentative de vol sur la personne d'Horace Fournier, de cette ville, le 29 août dernier. Elle avait été condamnée à subir son procès au prochain terme des assises criminelles, mais elle opta par la suite pour un procès expéditif.

— Emile Laramée, de Saint-Théodore d'Acton, accusé d'assaut simple sur la personne de Mme Emile Tremblay, a été acquitté par le magistrat Marin.

— La cause de Donat Maillé vs Agnès Lalumière, de cette ville, accusé de pratiques abortives, a été ajournée au 12 octobre.

— Camille Lussier, de Saint-Amable de Verchères, accusé de fausses représentations a été condamné à un mois de prison. Il avait donné un chèque sans provisions en paiement d'une vache, à M. Honoré Lachambre, de Saint-Denis-sur-Richelieu.

— Antoine Claing, de cette ville, accusé d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse dans les rues de la ville, a été condamné à une amende de \$100., et aux frais, ou à un mois de prison. Son permis de conduire a aussi été confisqué pour une période d'un an. L'arrestation de Claing avait été opérée par les constables Prosper Leclerc et Oscar Bélanger.

GRAND DEUIL POUR LE DR O. BELLEMARE A S.-JEAN-BAPTISTE

Le Dr et Mme J.-O. Bellemare, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, déplorent la perte de leur plus jeune enfant, Marie-Lys, décédée à l'âge de 12 ans et 4 mois. Outre ses parents, la petite défunte laisse trois frères, Valmore, Maurice et Roland, une soeur, Mlle Berthe Bellemare. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P.-E. Lavoie, le service funèbre chanté par M. l'abbé O. Godbois, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Yvon Desnoyers, Omer Noisoux, Antonin Roy, André Vincent, Roland Chabot et Germain Roy. Le deuil était conduit par le Dr Bellemare et ses trois fils.

LONGS SERVICES

Dans son bulletin mensuel, la compagnie de téléphone *Bell* signale qu'un de ses employés, M. J.-I.-E. Saint-Germain, de cette ville, est à son emploi depuis 1907, soit depuis 30 ans.

Beau congrès...

(suite de la 1ère page)

doit pas accepter de cadeaux des gouvernements. Elle peut et doit cependant coopérer avec les gouvernements, accepter de faire pour l'Etat, même moyennant rémunération, tout travail qu'elle peut exécuter mieux que n'importe qui. De toutes façons, l'U.C.C., ne doit pas devenir un rouage gouvernemental. Elle doit, en toutes circonstances, se maintenir au dessus de la politique et des politiciens.

M. Abel Marion

Le travail de M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., porte sur les coopératives centrales spécialisées. M. Marion est absolument opposé à ces coopératives à tout faire et à tout mettre, qui achètent, vendent indifféremment des boeufs et des oeufs, du miel et des patates, de la volaille et du beurre. Il est établi que les coopératives de ce genre prennent les bénéfices réalisés dans une section pour combler les déficits accusés dans une autre.

Coopératives spécialisées

De sorte que les profits tangibles, à la fin, n'existent pour personne. Dans l'Ontario, les coopératives spécialisées dans la vente du fromage ont obtenu de meilleurs prix, l'an dernier, que celui obtenu dans la province de Québec, et cela à qualité et quantité égales. C'est là une preuve de l'urgence d'en venir aux coopératives spécialisées. Chaque coopérative devrait bénéficier elle-même des profits réalisés, quand il y en a, et subir ses pertes sans frapper à la porte du voisin, quand il y en a également. Puisque le sujet s'y prête, il faut bien déplorer la préparation incomplète d'un trop grand nombre de gérants de coopératives. Nombre de gens sont à la tête de coopératives qui n'ont que des idées élémentaires sur la coopération, et pour qui la comptabilité vraie reste remplie de mystères. Mais nous allons avoir prochainement l'occasion de former des gérants. L'U.C.C., a obtenu du gouvernement un octroi de \$25,000., qui sera consacré à des cours post-scolaires sur la coopération dans toutes ses phases. C'est l'intention de préparer sans délai 250 gérants possibles de coopératives, qui rendront des services inestimables dans un avenir rapproché.

Autres travaux

M. Thuribe Belzile expose les conditions et avantages de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., soulignant que l'assurance est une des formes les plus avantageuses de la coopération, cependant que M. Henri Bois dit les avantages de ce qu'on appelle le poste central de distribution du lait. Un jeune, M. Alfred Larivière, a parlé des Cercles de Jeunes, disant leur importance pour tous les jeunes cultivateurs, qui doivent en faire partie, participer à leurs travaux, avec en vue une connaissance toujours plus grande de la profession agricole.

Nos évêques

Le congrès était sous le haut patronage de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, et S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire, a payé longuement de sa personne, assistant comme auditeur aux diverses séances d'étude. Il a prononcé sur la fin de l'après-midi une courte allocution, soulignant le bien que chacun peut tirer d'une association professionnelle comme l'U.C.C., encourageant tous les cultivateurs à en faire partie, rappelant le beau travail accompli par elle depuis sa fondation. Le R.P. Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C., a tiré les conclusions de la journée.

L'exécutif

L'exécutif diocésain de l'U.C.C., a été constitué comme suit pour la prochaine année; MM. Joseph Théberge, président, de Richelieu, en remplacement de M. Josaphat Cusson, démissionnaire, de Roxton Falls; Napoléon Huard, vice-président, de Saint-Denis-sur-Richelieu, en remplacement de M. Joseph Théberge; M. l'abbé J.-A. Lemonde, secrétaire-trésorier, de Saint-Denis-sur-Richelieu; M. Ernest Benoit, secrétaire, de Saint-Nazaire d'Acton;

directeurs, MM. Stanislas Robert, Saint-Damase; Alcide Quintin, S.-Alexandre d'Iberville; Joachim Hébert, Joseph Chicoine et Alfred Larivière.

de Quintin, appuyé par M. Esdras Metras, que demande soit faite au gouvernement provincial de faciliter l'obtention de grains de semences."

Résolutions

Deux résolutions ont été approuvées par le congrès. Elles se lisent comme suit:

"Il est proposé par M. Joseph Desrosiers, appuyé par M. Joseph Lévesque, que demande soit faite au gouvernement provincial d'amender les lois existantes pour faciliter l'éclaircissement des titres hypothécaires;" "Il est proposé par M. Alci-

Petites annonces

LOGEMENTS A LOUER: 3, 4, et 5 pièces. \$12., \$13., et \$15.00. S'adresser à 90, rue Ste-Anne.

A VENDRE, jolie maison bien chaude, deux logis, eau chaude, près du pont de La Providence. Prix, \$2,100. S'ad. à 32, rue Ste-Anne, La Providence.

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPECIALISTE

TELEPHONE 1053

Dr CHARLES DION

EX-MED CIN ETRANGER A L'HOPITAL ST-LOUIS, PARIS

SPÉCIALISTE

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

76, RUE S.-SIMON

SAINT-HYACINTHE

POUR UN PLACEMENT DE \$2,000.00 NOUS VOUS RECOMMANDONS LES SUGGESTIONS SUIVANTES :

\$1,000.00 — SOEURS DU SACRÉ-COEUR, 3 1/2 % échéance, 1er décembre 1944. Prix : 100.

Vous rapportera annuellement \$35.00
500.00 — MONTREAL TRAMWAYS CO., 5 % échéance, 1er avril 1955. Prix : 80.

Vous rapportera annuellement \$25.00
10 - actions NATIONAL BREWERIES CO., Dividende annuel \$2.00 par action. Prix : \$38.00

Vous rapportera annuellement \$20.00
10 - actions BRITISH AMERICAN OIL CO., Dividende annuel \$1.00 par action. Prix : \$21.00

Vous rapportera annuellement \$10.00

De cette manière, vous recevrez annuellement \$90.00 d'intérêts sur un placement de \$2,000.00 soit du 4 1/2 %.

Il nous fera toujours plaisir de vous fournir tous les renseignements que vous désirez avoir et aussi vous faire d'autres suggestions.

René Desjardins
Courtier
ST-HYACINTHE

Tél. 623

Profitez, pour réaliser des économies,

DE LA

VENTE

- À -

2 POUR 1

DE

NYAL

mercredi, jeudi, vendredi et samedi

les 13, 14, 15, 16 octobre

à la

Pharmacie

Paul Lanctôt

123-125, rue Cascades

Tél. 387

SAINT-HYACINTHE

Surveillez les circulaires concernant cette vente qui seront distribuées dans toute la ville dès lundi, 11 octobre

Livraison gratuite par toute la ville